

SIXIÈME ANNÉE. — N° 1855.

LE NUMÉRO : 10 CENTIMES. — ÉTRANGER : 20 CENTIMES

Mardi 14 décembre 1915.

•EXCELSIOR•

Journal Illustré Quotidien

ABONNEMENTS (du 1^{er} ou du 16 de chaque mois)
France: Un An: 35 fr. 6 Mois: 18 fr. - 3 Mois: 10 fr.
étranger: Un An: 70 fr. 6 Mois: 36 fr. 3 Mois: 20 fr.
On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Informations - Littérature - Sciences - Arts - Sports - Théâtres - Élégances

Le plus court croquis en dit plus long qu'un long rapport. (NAPOLEON)

Adresser toute la correspondance
à l'ADMINISTRATEUR D'EXCELSIOR
68, avenue des Champs-Elysées, PARIS
Téléph. 1 WAGRAM 57-44, 57-45
Adresse télégraphique : EXCEL - PARIS

UNE MISSION JAPONAISE SUR LE FRONT



Une mission japonaise vient de parcourir le front français et d'y étudier avec le plus grand soin la façon dont y sont aménagés nos tranchées et nos moyens de défense. Ces officiers alliés ont exprimé leur admiration pour nos braves travailleurs des camps et ont remporté de leur visite l'impression la plus confiante en nos succès prochains.

Un acte de patriotisme et de prévoyance privée

Avant la guerre, un budget de 5 milliards de francs paraissait excessif et avec raison. Les dépenses des cinq derniers mois de 1914 ont atteint 6.589.000.000 de francs; celles de 1915 ont atteint 22.125.000.000; les crédits demandés pour les trois premiers mois de 1916 s'élèvent à 7.523.000.000; soit, du 1^{er} août 1914 au 31 mars 1916, un total de 36.238.000.000 de francs. Mais on doit y ajouter les cinq derniers douzièmes correspondant au budget primitif de 1914 et on atteint alors le chiffre de 38 milliards 500.000.000 de francs.

Pour se procurer des ressources, l'Etat ne peut avoir recours qu'à quatre moyens : 1^{er} Le papier-monnaie. Le souvenir qu'ont laissé les assignats en France et les *greenbacks* des Etats-Unis sont assez démonstratifs pour que personne ne soit tenté de recommencer cette expérience désastreuse.

Le second moyen, ce sont les emprunts temporaires, remboursables à échéance plus ou moins rapprochée. Le gouvernement français y a eu recours sous trois formes.

Il a conclu avec la Banque de France des accords qui ont été ratifiés par trois lois successives : 5 août 1914, 6 décembre 1914, mai 1915. En vertu de ces accords, la Banque de France a ouvert à l'Etat un compte d'avances s'élevant à 9 milliards de francs. Ces avances sont « remboursables dans le plus bref délai possible ». L'Etat n'a pas épousé ce compte. Il est actuellement à 7.400.000.000 de francs.

Mais l'Etat n'a pas voulu surcharger la Banque de France de ses demandes; car il importait de ménager son crédit. La loi de finances du 14 juillet 1914, antérieure à la guerre, lui donnait le droit d'émettre 600 millions de francs de bons du Trésor. La loi du 10 février 1915 l'autorise à émettre des bons de la Défense nationale remboursables à trois mois et à 6 mois. Fin novembre, ils atteignaient la somme de 8.319.000.000 de francs.

La loi du 10 février 1915 autorisa encore le gouvernement à émettre des obligations de la Défense nationale remboursables en 1920. Elles ont produit 2.388.000.000 de francs.

Il était évident que le gouvernement devait convertir ces emprunts temporaires en un fonds consolidé. C'est l'opération à laquelle est destiné l'emprunt 5 0/0, dont la souscription a été ouverte le 25 novembre.

Cet emprunt dégagera le gouvernement du poids de la dette flottante. Il lui permettra de rembourser les avances de la Banque de France ou de faire de nouvelles conventions avec elle. Sur les 8 milliards de bons à échéance de trois et six mois, on peut estimer que les trois quarts seront convertis. Le gouvernement n'aura donc plus à s'occuper de leur remboursement.

L'Etat n'a pas à s'occuper en ce moment des 1.028.000.000 de bons émis en Angleterre. Ils ne sont remboursables qu'un an après la conclusion de la paix. Il n'a pas non plus à se préoccuper pour le moment du remboursement de l'emprunt aux Etats-Unis.

Le gouvernement français a pu, jusqu'à présent, soutenir les énormes dépenses de la guerre par les moyens que nous venons d'indiquer. Il n'a pas eu recours au quatrième moyen de se procurer des ressources, qui est l'impôt.

En Angleterre, on a eu recours à l'emprunt et à l'impôt. On a augmenté les impôts d'une somme qui est prévue, pour l'exercice courant, à 107 millions de livres sterling, soit à 2 milliards 600.000.000 de francs. Certains des impôts établis atteignent jusqu'au tiers du revenu des contribuables. Si lourde que soit cette fiscalité, elle ne donne qu'une faible partie des ressources nécessaires à la guerre.

La génération présente en supporte l'énorme fardeau. Ses hommes se sacrifient sans compter; elle a le choc de toutes les répercussions économiques que provoque le bouleversement de l'Europe. Elle combat pour la sécurité et la prospérité des générations à venir. Il est donc juste qu'elle leur laisse à payer la plus grande partie des charges financières qu'elle est obligée d'assumer.

En fait, il serait impossible, sous peine d'écraser les contribuables de telle sorte qu'ils ne puissent plus se relever, de leur faire supporter des charges de plus de 23 milliards par an.

L'emprunt a ce grand avantage d'être un impôt volontaire. Chacun y contribue dans la mesure qui lui convient. Le gouvernement, au lieu d'exiger des ressources par contrainte, les demande à la persuasion. L'intérêt des prêteurs est conforme aux besoins de l'Etat. En y pourvoyant, chacun fait une excellente affaire personnelle.

Yves Guyot.

En attendant...

NOTRE EMPIRE

Depuis longtemps, je me suis aperçu que les colonies n'intéressent les Français de la métropole qu'à la condition qu'un volcan les élève à la hauteur d'une catastrophe, ou qu'un colonel Flatters ait été assassiné, ou qu'un tigre ait mangé une demoiselle. Ça deviendrait encore plus digne d'attention si c'était la demoiselle qui avait mangé le tigre : mais ce dernier phénomène est beaucoup plus rare !

Nos colonies méritent cependant un peu plus que cette curiosité de badauds pour cinéma. Veuillez écouter une toute petite minute :

Il y a quelques jours, certains journaux, et non pas tous, ont annoncé brièvement que le gouvernement français avançait une vingtaine de millions à notre Afrique-Occidentale, dont la guerre avait embarrassé les affaires.

Présentée sous cette forme raccourcie, la nouvelle ne signifiait pas grand'chose : à tel point que je comprends les journaux qui l'ont négligée.

Elle devient un peu plus instructive si l'on sait que l'Afrique-Occidentale regorgeait de marchandises qui atteignent aujourd'hui la plus grande valeur — coton, et surtout caoutchouc, huiles d'arachides et de palme, que notre machinisme militaire exige en quantité — mais qu'elle n'a pu les exporter par suite du manque de navires : les transports de troupes réquisitionnaient tous les bateaux. Aujourd'hui que la navigation redevient normale, l'Afrique-Occidentale gagne de nouveau beaucoup d'argent : le prêt qu'on lui fait n'est pas perdu.

Mais voici plus caractéristique encore : pendant cette même période de la première année de guerre, le budget de l'Indochine, atteignait un rare degré d'opulence. Si bien que d'abord l'Indochine va participer pour cinq millions, d'après une décision de son gouverneur général Roume, à l'avance faite à l'Afrique-Occidentale. Et, en second lieu, que cette colonie a déclaré prendre à sa charge les fournitures qu'elle a faites en riz et autres marchandises à notre armée combattante. Il y en a pour dix millions.

La morale de tout ceci se distingue clairement. C'est que nos colonies cessent d'être une charge pour devenir une force utile : elles fournissent des hommes — bien qu'il ne faille pas exagérer dans ce sens, il y a des limites à tout — et elles fournissent de l'argent.

Secondement, elles s'appuient les unes les autres, elles forment un faisceau dont la puissance est faite du concours qu'elles peuvent se prêter réciproquement : elles commencent à être, au sens réel du mot, *un empire*.

Pierre Mille.

L'HUMOUR ET LA GUERRE



— Sire, nous venons de faire un prisonnier.

— Combien avait-il sur lui ?

(Ruy Blas)

CHOCOLAT Juchard
MAISON SUISSE
USINE À PARIS, 10 RUE MERCOEUR.

Echos

HEURES INOUBLIABLES

14 DÉCEMBRE 1914. — Avance des troupes françaises et alliées autour de Nieuport, de Lombaerde-ferme, de Saint-Georges et d'Hollobecque : progrès des Anglais de la Lys à la mer. Ils enlèvent un bois aux Allemands à Wytschaete, près d'Ypres. Duel d'artillerie à Crouy, près de Soissons. Dans les Vosges, l'ennemi bombarde la gare de Saint-Léonard. Un avion français, sur Fribourg-en-Brisgau, détruit les parcs d'artillerie allemands. Félicitations du gouvernement de la République à la Serbie. Au Caucase, région Selenstig-Porusk-Esmer et Dutch, les Turcs battent en retraite sur l'Euphrate : violents combats au sud-est du lac de Van. En Egypte, les Anglais remplacent l'ex-khadîve Abbas II, gagné par les Allemands, par son oncle Hussein Kamel, sous le titre de sultan d'Egypte, indépendant de la Turquie.

Vraie gloire.

On n'a pas assez remarqué, parmi les citations de ces derniers temps, la citation à l'ordre du jour de tout un bataillon du 217^e de ligne.

Cette distinction est bien méritée. Le bataillon, commandant en tête, au prix de lourdes pertes, prit et reprit des tranchées allemandes au combat de L... Mais soulignons ce chiffre : 217, c'est-à-dire les réservistes du 17^e. Or, qu'est-ce que les hommes de la réserve du 17^e ? Ce sont ceux qui étaient soldats au 17^e. En des temps de grève plutôt tumultueux, non encore oubliés de tous, on voulut faire de ce régiment un corps de révoltes. Même des chansons furent composées pour chanter cette étrange célébrité.

Gloire aujourd'hui, vraie gloire à ces soldats !

Un thé.

Une Parisienne, qui, en temps de paix, a un salon très fréquenté et qui joint à ses grâces de dame du monde les talents, trop rarement manifestés, d'un joli brin de pineau, s'efforce depuis des mois de donner à nos chers blessés un peu de distraction. Elle en promène dans son auto, en conduit au cinéma. Mardi dernier, elle eut l'idée charmante d'offrir un thé, chez elle, à trois d'entre eux. Elle les avait choisis, à l'hôpital, pour leur triste mine. A l'heure dite, les blessés convalescents arrivèrent. Il y avait là, avec le mari et le frère de l'hôtesse, quelques amies, et ce fut un thé charmant. Les soldats furent bousrés de gâteaux et même, au départ, on leur glissa un chandail, car ils doivent sous peu retourner au front.

C'est seulement mercredi soir que Mme X... s'entendit dire par sa femme de chambre : « Ils sont chiots, vos poils, madame. Paree que je dois vous dire, ch'en ma... donné cent sous dans l'antichambre. »

Vérification faite, les blessés généreux se trouvèrent être un banquier, un grand agent d'affaires et un architecte qui était débordé de travaux en juin 1914. Ni l'un ni l'autre n'avaient oublié l'usage, pourtant un peu suranné, du petit pourboire à la bonne.

Les cheveux des Françaises.

Il paraît que les Teutons se livrent activement, dans le Nord de la France, au commerce des cheveux. Comme contribution de guerre, les femmes des départements envahis sont obligées de laisser couper leurs cheveux. Les Allemands « du métier » assurent que ceux des Françaises sont particulièrement soyeux, moelleux, et se font remarquer par leur finesse et la variété de leurs nuances. Les boucles volées sont expédiées en Allemagne... où les Berlinoises s'en font des postiches.

La popularité.

Lors de la constitution du ministère actuel, l'effigie de nos Excellences fut publiée par maints journaux. La semaine dernière, un député, visitant sa circonscription, entra — c'était en un hameau très retiré — dans la ferme d'un de ses électeurs et y vit suspendu, auprès du lit, le portrait de M. de Freycinet.

Après avoir dialogué de choses et d'autres, le député avisa le portrait découpé dans un journal et demanda au paysan par quelle vénération particulière il avait ainsi mis à son chevet le plus âgé de nos ministres d'Etat.

— Oh ! répondit avec candeur le brave paysan, je ne l'admire pas spécialement. Je ne sais même pas qui c'est. Mais, je vais vous dire, je l'ai épingle à paree que c'est « tout craché » la figure de mon pauvre vieux père, que j'ai perdu voilà six ans.

Invitations royales.

On a beaucoup parlé d'invitations royales. Le roi des Belges devait aller à Londres. Le roi d'Angleterre aurait été invité à aller se reposer de son accident et faire convalescence à Rome. Le souverain britannique a hésité... et répondre qu'il se ferait, tout bien jugé, reproche de s'éloigner des soucis de la guerre, jusqu'à... la paix. Nous reverrons peut-être le roi George sur le front, mais il n'ira en Italie qu'après les traités.

Au Palais.

LE PRÉSIDENT. — Vous avez frappé votre femme avec une extrême brutalité. Savez-vous que cela peut vous coûter plusieurs mois de prison ?

L'INCLUPÉ. — Oh ! monsieur le président, si vous faites cela, vous allez briser mon foyer.

LE VEILLEUR.

L'HOMMAGE A SCHRÖDER

Nouvelles adhésions

La journée d'hier nous a apporté de nouvelles et précieuses adhésions à l'hommage que mérite la noble attitude de notre grand frère hollandais, M. Schröder, directeur du *Telegraaf*.

Voici d'abord la motion adoptée par le Comité de la Société des Gens de Lettres, réuni hier après-midi sous la présidence de M. GEORGES LECOMTE :

La Société des Gens de lettres de France est très reconnaissante à son éminent frère, M. Schröder, directeur du journal hollandais Le Telegraaf, de l'ardente sympathie qu'il témoigne si vaillamment aux pays en armes pour la liberté de tous les peuples. Par ses protestations indignées contre la violation du droit des gens et le reniement des traités, contre le meurtre des vieillards, des prêtres, des femmes et des enfants, contre l'incendie et le pillage systématiques, ce libre écrivain a mérité l'honneur d'être arraché, par la prison préventive, à son labeur honnête et courageux; mais il a mérité en même temps l'estime de toutes les consciences droites, dans le présent comme dans l'avenir. La Société des Gens de lettres de France adresse à son valeureux frère l'assurance de son respect et de sa gratitude.

En nous transmettant ce bel hommage, M. Georges Lecomte nous prie de l'inscrire personnellement sur nos listes.

De son côté, M. ROMAIN COULUS, président de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques, nous écrit :

Je trouve excellente la proposition de mon ami Pierre Mille et m'y associe de tout cœur. Tous les écrivains français sont solidaires de ce grand directeur et journaliste hollandais, M. Schröder, qui a si fièrement défendu la cause sacrée des Alliés. Faites-lui parvenir dans sa glorieuse prison l'hommage de notre admiration respectueuse et de notre reconnaissance émue.

M. MAURICE BARRÈS, de l'Académie française, député, qui poursuit chaque jour dans l'*Echo de Paris* sa noble campagne patriotique :

Mon plus cordial hommage à M. Schröder, qui a pris courageusement la défense de la libre civilisation contre l'oppression pangermaniste.

M. JEAN BRUNHES, professeur au Collège de France :

Faites mettre ma signature au bas de votre belle formule d'hommage à Schröder.

M. HENRY LAPAUZE, conservateur du Petit Palais, directeur de la revue *la Renaissance* :

Inscrivez La Renaissance, DANIEL LESUEUR et votre serviteur, en manière de protestation pour le Telegraaf, ami.

M. J. ERNEST-CHARLES, président de la Société des Conférences étrangères en France :

Voulez-vous m'inscrire sur la liste des écrivains qui rendent hommage à M. Schröder ?

M. PAUL GINISTY, vice-président de l'Association des Journalistes républicains :

J'approuve de tout cœur l'idée de l'hommage à M. Schröder.

M. HALPERINE-KAMINSKY, vice-président de l'Association littéraire et artistique internationale :

Je prie Excelsior de bien vouloir faire parvenir à notre vaillant frère ma protestation indignée contre son arrestation.

M. CHARLES FUSTER :

M. Schröder, luttant contre les préjugés de ses compatriotes, est l'honneur du journalisme européen.

M. RENÉ CAUCHY, du journal *la Jeune Picardie*, à Amiens, dans une lettre à M. Schröder :

Votre nom doit être honoré et chaque enfant de France doit connaître votre histoire. Mon cœur s'est soulevé lorsque j'ai appris votre arrestation. Croyez que je participe de toute mon âme aux peines que vous supportez vaillamment.

Et voici encore les signatures de :

MM. HENRI DE RÉGNIER, de l'Académie française;

PROFESSEUR LANDOUZY, membre de l'Institut, doyen de la Faculté de Médecine de Paris;

PAUL APPELL, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des Sciences de Paris;

ALBERT DASTRE, de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine;

STÉPHEN PICHON, sénateur, ancien ministre des Affaires étrangères, directeur du *Petit Journal*;

CHARLES HUMBERT, sénateur de la Meuse, directeur du *Journal*;

DOCTEUR MARAGE, chargé de cours à la Sorbonne;

HENRI LORIN, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux;

PAUL GAULOT,
JULES PERRIN,
JULES LÉVY,
JULES CLÈRE,
JEAN LORÉDAN,
JULES FOREST,
ED. HARACOURT,
E. RODOCANACHI,
MAURICE LEBLANC,
GUSTAVE TOUDOUZE.

Membres
du Comité
de la Société
des
Gens de Lettres

JEAN JULLIEN, délégué par intérim du Comité de la Société des Gens de Lettres;

HENRI DESGRANGE, directeur de l'*Auto*;
JACQUES MAY, de l'*Auto*;
DE MÉLY;

GEORGES RÉGNOL, de la *Simple Revue*;
FÉLICIEN CHAMPSAUR.

Nombreux sont nos lecteurs parisiens qui sont venus s'inscrire en notre hôtel, 88, avenue des Champs-Elysées. Les listes d'adhésion restent à leur disposition pendant quelques jours.

LE RECRUTEMENT EN ANGLETERRE

La méthode de lord Derby donne les meilleurs résultats

LONDRES. — Le recrutement de lord Derby a donné les résultats les plus satisfaisants.

Les statistiques officielles ne seront pas publiées avant quelques jours, mais il y a d'amples raisons de supposer que le nombre d'hommes amenés ainsi sous les drapeaux dépasse toutes les prévisions.

La presse anglaise entière s'estime satisfaite et même les journaux partisans absolus de la circonscription déclarent qu'on ne peut s'empêcher d'admettre ceci comme un triomphe pour le système des enrôlements volontaires.

Rien qu'à Londres, le nombre d'hommes visités jeudi, vendredi et samedi atteignit 400.000.

Il n'en fut pas toujours ainsi. On peut dire du système de l'enrôlement volontaire qu'il fut considéré comme voué à l'échec jusqu'à la fin de novembre. Mais le dernier appel de lord Derby fut merveille et partout dans le pays, en province comme dans le comté de Londres, les bureaux de recrutement furent littéralement assiégés depuis le matin jusqu'au soir.

Il fut naturellement nécessaire d'accorder quelques jours de grâce aux retardataires. On leur donne jusqu'à mercredi prochain.

Ce qui fit la plus grande partie du succès de la méthode de lord Derby fut l'heureuse inspiration d'employer les agents électoraux, qui firent une visite personnelle à chaque électeur de leur circonscription. Nul mieux que ces messieurs ne connaît la véritable situation de chaque famille, et il est impossible de leur offrir des excuses non valables.

La publication des chiffres viendra sûrement comme une joyeuse surprise pour les Alliés, comme un coup de foudre pour l'ennemi.

Le plus joli numéro de Noël pour Dix centimes sera EXCELSIOR - NOËL
Les plus beaux contes.
Les plus belles illustrations.
16 pages : Dix centimes.
Retenez-le dès aujourd'hui chez tous les marchands.

LA NOTE AMÉRICaine

ou l'art de disséquer sur les crimes

Le gouvernement des Etats-Unis est aujourd'hui celui du monde qui écrit le plus; il médite d'ailleurs assez longtemps avant de livrer ses textes à la publicité. Samedi 11 décembre, il a fait paraître une note à l'Autriche-Hongrie sur le torpillage de l'*Ancona*, qui date du 8 novembre dernier. Le document est long, mais précis et écrit d'un bon style. Nous saurons bientôt sans doute si c'est un papier de plus à ensevelir dans le dossier déjà volumineux de la correspondance officielle entre Washington et les empires germaniques. Nous avons lu déjà des plaidoyers du même genre à propos du naufrage du *Lusitania*; il n'est pas venu à notre connaissance que des sanctions pratiques aient été obtenues.

La note du 11 décembre raconte l'événement comme pourrait le faire un procureur aux assises, mais sans l'accent vibrant qui doit emporter le verdict d'un jury; le secrétaire d'Etat Lansing, dont personne ne méconnaîtra le tact et les manières diplomatiques, paraît cependant s'être inspiré d'un peu trop près, ici, de cette méthode de la neutralité intégrale, qui a les préférences du président Wilson.

Un seul paragraphe est vraiment intéressant, celui qui s'adresse, par-dessus la tête de l'Autriche, à l'Allemagne, initiatrice de la guerre sous-marine; le secrétaire d'Etat rappelle avec insistance la correspondance échangée naguère entre les Etats-Unis et l'Allemagne et « les termes non équivoques exprimant à l'allié de l'Autriche-Hongrie les vues du gouvernement américain ». Même dans ses rapports avec les puissances neutres, l'Autriche ne fait plus figure que de second, et d'un second qui n'a rien de brillant.

Le souci de ne pas trop appuyer est apparent dans la rédaction de la note; elle fait aux ministres autrichiens la partie belle en leur insinuant qu'on se contentera du désaveu qu'ils infligeraient au commandant du sous-marin qui coula l'*Ancona*; cet acte de piraterie sera qualifié d'illégal, l'officier responsable sera puni, les citoyens américains blessés ou leurs familles recevront des indemnités pécuniaires. Aucune garantie n'est demandée pour l'avenir; l'Autriche paiera le prix du sang, et l'incident sera clos. Si l'aventure se renouvelle, la procédure adoptée cette fois-ci sera un précédent à invoquer. Entre gens d'affaires, et qui ne veulent pas d'affaires, on finira peut-être par tomber d'accord sur un tarif d'abonnement.

Est-ce vraiment la tout ce que l'humanité pouvait attendre d'une grande et admirable nation, qui a été dans l'histoire l'une des forces émancipatrices, l'une des fondatrices du droit des individus ? Sont-ce là les Etats-Unis de George Washington, de Benjamin Franklin, d'Abraham Lincoln ? L'action fait place à la discussion verbale, l'ultimatum est une pièce de procédure, et l'on fuit les occasions d'une responsabilité. Le gouvernement américain admet que le torpilleur qui détruisit l'*Ancona* était autrichien; nous sommes sûrs seulement qu'il battait pavillon de François-Joseph au moment de son crime, mais on n'a pas jugé opportun de pousser bien loin l'enquête sur sa vraie nationalité.

Le langage ferme de la note s'adresse à l'Autriche; jamais à l'Allemagne, les dirigeants de la Maison-Blanche n'ont osé parler si net; ils admettent que les attachés militaire et naval von Papen et Boy-Ed soient rappelés à Berlin sans mention de motif, alors que ces officiers sont convaincus d'avoir organisé le sabotage et la trahison dans le monde ouvrier; un ambassadeur d'Autriche, le docteur Dumba, a porté la peine des manœuvres dont MM. Dernburg et Bernstorff étaient les vrais directeurs. Les Etats-Unis espèrent-ils qu'à force de frapper sur l'Autriche ils corrigent l'Allemagne ? Dans l'antiquité grecque, les riches Spartiates fouettaient des esclaves pour assailler leurs enfants méchants. Il est vrai que Guillaume II n'a plus des alliés, mais seulement des esclaves, autour de lui.

Louis Bacqué.

Manifestation pour la paix en Hongrie

BERNE. — D'après ce qui se dit ici, une manifestation pour la paix, similaire à celle qui a eu lieu à Berlin, s'est produite devant la Chambre des députés à Budapest. La police dut intervenir et effectuer de nombreuses arrestations. Une pétition, couverte de plus de dix mille signatures, qui aurait été remise au président de la Chambre hongroise, demande que la Hongrie conclue une paix séparée et dit que la guerre n'a pas été faite pour châtier la Serbie, mais pour fournir des agrandissements à l'Allemagne et à l'Autriche, et que la Hongrie n'a aucun intérêt à la continuer.

Une bataille d'hiver dans les Alpes

Les Italiens viennent de remporter un brillant succès à l'extrême occidentale de leur ligne de bataille, à l'ouest du lac de Garde. C'est également de ce côté que la grande offensive de la dernière quinzaine d'octobre avait obtenu les résultats les plus importants. Parties de Condino, les troupes alpines de nos alliés emportaient, le 21 octobre, les positions très fortes du mont Palone (1.641 mètres d'altitude), qui commandent à la fois le débouché de la vallée de la Daone et l'origine de la vallée du Ledro; cette occupation entraînait, trois jours après, la chute de la ville de Bezzacca, à l'intersection de la vallée du Ledro et de la vallée des Conci; de là, en remontant cette dernière vallée, nos alliés progressaient sur les pentes du mont Vies (1.300 mètres). Les Autrichiens,



établis à Lardaro, lançaient, le 23 novembre, de furieuses attaques contre les positions italiennes du mont Vies; ces attaques étaient repoussées, mais la situation devait rester précaire, aussi longtemps que le massif du Mozzolo (1.930 mètres) serait aux mains de l'ennemi. Les opérations contre ces montagnes ont commencé le 7 décembre et se sont terminées le 10 par un assaut bien préparé qui a enlevé toutes les positions autrichiennes. Cette bataille d'hiver, en pleine montagne, fait le plus grand honneur à l'habileté et à la vaillance des troupes italiennes, et les bénéfices n'en sont pas moins intéressants, car désormais toute la région de Bezzacca est solidement occupée par les Italiens, qui, de là, dominent par l'ouest la place de Riva, déjà fortement menacée au sud et à l'est.

Les opérations sur l'Isonzo se poursuivent, d'autre part, avec des progrès lents et sûrs: toutes les attaques des Italiens se terminent par un gain appréciable, toutes les contre-attaques des Autrichiens sont repoussées avec des pertes qui rendront bientôt nécessaire l'envoi de renforts. On se demande où ces renforts pourront être pris sans danger.

Jean Villars.

LA TENSION GERMANO-AMÉRICaine

Les relations diplomatiques ne tiennent plus qu'à un fil

LONDRES. — On télégraphie de New-York aux journaux anglais, au sujet de la note américaine à l'Autriche :

« La situation a pris un caractère sérieux. »

« Suivant des télégrammes de Washington, les relations entre l'Autriche et l'Allemagne et les Etats-Unis ne tiennent plus qu'à un fil, dont la rupture ne causerait aucune surprise dans les milieux officiels et diplomatiques. »

La rupture avec l'Autriche est imminente

LONDRES. — On télégraphie de Washington au Times :

« La décision du kaiser, qui n'a d'ailleurs cédé que de mauvaise grâce à la demande de rappel des attachés Boy-Ed et von Papen, n'a pas détendu la situation vis-à-vis des puissances centrales. »

« On a de plus en plus l'impression que le gouvernement américain entend régler la question de la campagne sous-marine, d'abord avec l'Autriche, puis avec l'Allemagne. »

« Les journaux des Etats de l'Est croient que si la note relative à l'Ancona n'obtient pas entière satisfaction, la rupture avec l'Autriche est immédiatement et l'état des relations entre les Etats-Unis et l'Allemagne se trouvera plus précaire même qu'après l'incident du *Lusitania*. »

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

du Lundi 13 Décembre (498^e jour de la guerre)

QUINZE HEURES. — En Champagne, au sud de la butte du Mesnil, les Allemands ayant fait sauter une mine en avant d'une de nos tranchées, nous avons occupé l'entonneoir.

VINGT-TROIS HEURES. — Les actions d'artillerie ont été très vives en Artois, au sud-ouest de Beaurain, où nous avons détruit un ouvrage allemand, ainsi qu'au nord de l'Aisne, et, en Champagne, dans la région de la butte du Mesnil.

A Saint-Mihiel, nos batteries ont sérieusement endommagé l'unique pont allemand que la crue de la Meuse avait laissé subsister. A la côte Sainte-Marie, au nord de Saint-Mihiel, notre tir a causé de graves dégâts à un blockhaus ennemi.

Des nouveaux renseignements fournis par les observateurs, il résulte que notre bombardement d'avant-hier exécuté sur le bois Bouchot (Hauts-de-Meuse) a donné d'excellents résultats. Des tranchées allemandes ont été complètement bouleversées et plusieurs mitrailleuses détruites.

ARMÉE D'ORIENT. — Après avoir, le 11 décembre, repoussé toutes les attaques bulgares, les troupes françaises ont, dans la nuit du 11 au 12 et dans la matinée du 12, repris leurs mouvements de repli sans combatte.

Malgré les difficultés du terrain, ces mouvements se sont effectués conformément aux directions du commandement. L'évacuation complète du matériel a été assurée. Nous occupons, le 12 décembre, la ligne Guevgheli-Kilindir.

CORPS EXPÉDITIONNAIRE DES DARDANELLES. — Les journées des 11 et 12 décembre ont été marquées par une assez vive canonnade.

Le 12, nous avons fait exploser deux mines, qui ont causé d'importants dégâts dans les lignes turques.

L'ennemi ayant aussitôt garni ses tranchées et avancé ses réserves, notre artillerie lourde est entrée en action et lui a causé des pertes sensibles.

LA RETRAITE DES ALLIÉS s'effectue en bon ordre devant la poussée bulgare

ATHÈNES. — D'après des sources semi-officielles, une solution nette de la situation est presque atteinte.

Le colonel Pallis annonce que les pourparlers de Salonique sont en bonne voie.

La retraite des Alliés est lente, normale, sûre; ils s'efforcent de détruire les tunnels et les ponts pour empêcher l'ennemi de les suivre de trop près.

Il est impossible d'obtenir des détails sur ce que feront les Allemands au cas où les Alliés entreraient en territoire grec, et s'il les y poursuivront.

Le gouvernement se préoccupe des risques que pourrait courir l'armée grecque par suite de l'interruption des communications par voie ferrée avec la Macédoine orientale.

Les troupes franco-anglaises en territoire macédonien

AMSTERDAM. — Un télégramme de Sofia au *Lokalanzeiger* dit que les troupes alliées, dont la division anglaise, sont toujours en territoire macédonien.

Le gouverneur de Macédoine

BERNE. — La *Wiener Post* annonce que le général Radscho Petroff a été nommé gouverneur de Macédoine.

La bataille de Doiran

ATHÈNES. — La bataille entre les Anglais et les Bulgares au nord de Doiran a été excessivement acharnée.

L'attaque était effectuée par deux colonnes bulgares appuyées par de l'artillerie légère. Elle ébranla d'abord le front anglais.

La brigade anglaise, très exposée, dut se replier sur une deuxième ligne. Cependant, une contre-attaque anglaise, soutenue par une puissante artillerie, a repoussé l'ennemi en lui causant de lourdes pertes.

Les Anglais reportent leur front vers la frontière grecque, conformément au plan du général Sarrail.

Le chef de gare de Doiran télégraphie aujourd'hui que des obus ennemis tombent à proximité de la gare.

Les Bulgares subissent de lourdes pertes

LONDRES. — Le correspondant du *Daily Telegraph* sur le front des Balkans télégraphie à la date du 11, de Salonique :

Les journaux locaux annoncent que les Bulgares ont essayé pendant ces trois jours derniers de presser les Anglais dans leurs mouvements en arrière dans le secteur au nord de Doiran.

Ils revinrent jeudi, livrant plusieurs assauts en formation serrée, à la manière des Allemands. Non seulement ils furent repoussés, mais ils subirent de lourdes pertes, laissant sur le terrain des centaines de morts.

La situation à Doiran est maintenant parfaitement claire.

Des précautions militaires ont été prises en prévision d'une invasion ennemie sur le territoire à l'est de Demir-Hissar.

La chute de Guevgheli est imminente

LONDRES. — On télégraphie d'Athènes au Times, à la date de dimanche :

« Suivant des télégrammes de Salonique, Guev-

gheli a été évacué. Il ne reste que quelques Bulgares dans la ville.

Les armées bulgares et allemandes sont à Mitrovitsa. L'artillerie française les tient à distance, afin d'assurer le transport des approvisionnements en territoire grec.

Toutefois, la chute de Guevgheli est immédiate.

Un certain nombre de blessés français, anglais et bulgares sont arrivés à Salonique. »

Doiran et Guevgheli évacuées

SALONIQUE. — L'évacuation de Doiran et de Guevgheli s'est terminée aujourd'hui. Les Bulgares seraient à huit kilomètres de la frontière grecque, suivant très lentement les Alliés.

Les Alliés restent à Salonique

LONDRES. — L'agence Reuter apprend, de source diplomatique, que les puissances alliées ont décidé de ne pas se retirer de Salonique.

Les opérations en complet accord

SALONIQUE. — Les Bulgares n'ayant pas essayé hier d'empêcher l'établissement des forces anglo-françaises sur un nouveau front, la nuit dernière et la journée d'aujourd'hui ont été calmes.

Le général Bailloud et le général Mahon ont conféré, hier, sur le front. Un accord complet existe entre les généraux alliés au sujet des mesures propres à assurer la retraite.

Le résultat des délibérations sera tenu secret.

L'express Berlin-Constantinople

LAUSANNE. — Du *Journal de Berlin à Midi* :

« L'express Berlin-Constantinople ne pourra pas passer par la ligne Belgrade-Nich, par suite des difficultés éprouvées pour la reconstruction du pont sur la Save et du tunnel de Ripanyéi. Il faudra construire une nouvelle ligne Budapest-Temesvar-Verschetz, qui passera le Danube à Semestria et rejoindra l'ancienne ligne à Volksplana. »

PRÉVENIR ET GUÉRIR

Ce double résultat est atteint avec l'eau de la GRANDE SOURCE DE VITTEL qui tout à la fois constitue le meilleur traitement préventif et curatif de l'arthritisme. Exigez VITTEL GRANDE SOURCE déclarée d'utilité publique par le gouvernement.

FARINE LACTÉE NESTLÉ

La Boîte 1'95

Se trouve CHEZ Pharmaciens Herboristes Épiciers.

Le MEILLEUR ALIMENT des ENFANTS

ÉLIXIR COMBIER

DELICIEUSE LIQUEUR (Saumur)

PARIS. Rue St-Augustin, n° 22

DERNIÈRE HEURE

LES TROUPES GRECQUES A L'OUEST DE GORIZIA UN NOUVEAU RAPPORT

sur les atrocités allemandes en Belgique

LES TROUPES GRECQUES quittent la région de Salonique

SALONIQUE. — A la suite d'un accord intervenu entre les délégués de l'état-major général grec et le général Sarrail, la division grecque de Lamgaza a été envoyée à Serrès, la zone entre Salonique et Douran étant laissée libre pour faciliter les mouvements des troupes alliées.

Les renforts anglais arrivent

SALONIQUE. — Les Anglo-Français continuent leur repli méthodique en deçà des frontières grecques avec le minimum de pertes.

Les renforts anglais continuent à arriver.

Le service des trains de voyageurs et de marchandises est suspendu sur les lignes de chemin de fer de jonction et des chemins de fer orientaux.

Les élections législatives doivent avoir lieu dimanche prochain.

Guevgeli en flammes

SALONIQUE. — Guevgeli est en flammes.

Des avions autrichiens bombardent Scutari et Antivari

Le consulat général de Monténégro nous fait parvenir le communiqué officiel suivant reçu le 13 décembre :

« Le 11 décembre, dans la matinée, deux aéropatanes autrichiens ont lancé sur Scutari sept bombes qui n'ont causé aucun dommage.

« L'après-midi, cinq autres aéropatanes jetèrent seize bombes sur Antivari; deux des projectiles sont tombés dans les jardins du prince Danilo, une bombe a éclaté sur les magasins de la Régie des Tabacs, y faisant des dégâts heureusement peu importants. Enfin, deux bombes lancées sur Dulcigno ont tué quelques bestiaux. »

Les mesures de contrainte économique contre la Grèce sont levées

ATHÈNES. — Les journaux annoncent que les quatre ministres de l'Entente se sont rendus, auprès de M. Skoulidis, président du Conseil, qu'ils ont informé officiellement, au nom de leurs gouvernements, que les mesures de contrainte économique prises à l'égard de la Grèce étaient levées.

Ils ont ajouté que les vaisseaux grecs retenus dans des ports allaient être relâchés.

L'ENVOI DE TROUPES EN GRÈCE a bien eu lieu à la demande de M. Venizelos

LONDRES. — Répondant à la Chambre des Communes, à une question au sujet de la délivrance de sauf-conduits à quatre sujets ennemis, parmi lesquels M. Dernburg et le docteur Dumba, lord Cecil déclare :

« En ce qui concerne M. Dernburg, le gouvernement anglais avait estimé qu'il était de son intérêt de ne pas l'empêcher de quitter les Etats-Unis.

» Pour le docteur Dumba, le sauf-conduit avait été demandé par les Etats-Unis au gouvernement anglais qui ne l'a pas refusé.

« Le troisième cas concernait un sauf-conduit pour aller de Vienne aux Etats-Unis.

« Le quatrième cas concernait un sauf-conduit pour un témoin dans un procès criminel; il avait été accordé sur la demande de l'Amérique. »

Interrogé au sujet des sauf-conduits de von Papen et Boy-Ed, lord Cecil demande que la question soit posée par écrit.

Interrogé au sujet de l'interview que le roi Constantin a accordée à un représentant de l'Associated Press, interview au cours de laquelle le roi aurait déclaré que le débarquement des Alliés s'était fait sans son consentement, et sur la façon dont on pouvait faire accorder cette interview avec la déclaration de lord Lansdowne que l'envoi de troupes en Grèce avait été fait sur la demande de M. Venizelos, lord Cecil répond qu'il ne peut rien dire, sinon que la déclaration de lord Lansdowne est parfaitement exacte.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL BELGE

Nuit calme sur le front belge. Aujourd'hui nos batteries ont effectué des tirs efficaces sur diverses batteries, sur des groupes ennemis et sur le cantonnement allemand de Keyem.

Encore un vapeur coulé

LONDRES. — Le Lloyd annonce que le vapeur *Pinegrove*, de 2.843 tonnes, a été coulé. Vingt-deux membres de l'équipage sont sauvés.

les Italiens continuent leur avance

ROME, 13 décembre (Commandement suprême) : *Le long du front de l'Isonzo et sur le Carso, l'ennemi a déployé hier une grande activité d'artillerie.*

A la nuit tombante, l'infanterie ennemie a prononcé des attaques dans la direction d'Oslavia et de Selz; mais ces attaques ont été repoussées avec de graves pertes pour l'ennemi.

Sur les pentes méridionales de la hauteur du Calvario, à l'ouest de Gorizia, à la faveur du brouillard, quelques-uns de nos détachements ont conquis une tranchée ennemie, et se sont emparés d'une trentaine de fusils et d'une grande quantité de munitions et de matériel abandonné par l'ennemi qui s'était enfui.

La Chambre italienne s'ajourne au 1^{er} mars

ROME. — La Chambre a clos ses travaux à la fin de la séance. M. Sandri envoie son hommage au chef supérieur de l'armée et de la marine, qui, comme ses soldats, et au milieu d'eux, passera les manuels, qui symbolise toutes les énergies, toutes fêtes prochaines loin de sa famille, à Victor-Emmanuel III, tous les espoirs de la nation. (*Très vives approbations.*)

Les ministres et les députés, debouts, crient : « Vive l'armée ! Vive la marine ! Vive le roi ! » (*Très vifs applaudissements prolongés.*)

Le président, M. Marcora, remercie le président du Conseil et ses collègues.

Il adresse tout particulièrement son salut à ceux de ses collègues qui vont reprendre leurs places au champ d'honneur; il souhaite que le peuple italien maintienne l'union qui apportera sûrement une victoire complète. (*Vives approbations.*)

Il termine en criant : « Vive l'Italie ! Vive l'armée ! Vive la marine ! Vive notre roi ! » (*Très vifs applaudissements prolongés.*)

Cris répétés de : « Vive le roi !

La Chambre s'ajourne au 1^{er} mars.

La séance est levée.

Encarmouches sur le front russe

PÉTROGRAD. — Communiqué du grand état-major :

FRONT OCCIDENTAL

Sans changement.

Dans la région à l'ouest du lac Bochin, nos troupes, ayant débordé l'ennemi, ont délogé à coups de baïonnette du village de Voyniouny une demi-compagnie allemande, faisant prisonniers un officier et quelques soldats et enlevant une mitrailleuse.

FRONT DU CAUCASE

Sans changement.

Pas de concentration de troupes russes en Finlande

STOCKHOLM. — Le ministre de Russie, dans une communication qu'il a faite au ministère des Affaires étrangères, dément catégoriquement les bruits publiés par la presse concernant des concentrations de troupes russes en Finlande, qui seraient une menace contre la Suède.

L'Amérique demande le rappel de M. Nuber

GENÈVE. — La presse viennoise annonce que le gouvernement américain a également demandé à l'Autriche le rappel du consul général austro-hongrois à New-York, M. Nuber.

Toulon fête les fusiliers-marins

TOULON. — Les fusiliers marins qui avaient été fournis par le dépôt des équipages de la flotte aux héroiques brigades de Dixmude et de Saint-George, sont arrivés à Toulon.

Une réception chaleureuse leur a été faite à cette occasion.

Les autorités maritimes les attendaient à la gare et la musique des équipages de la flotte a joué la *Marseillaise*.

Le fidèle chien des fusiliers, *Rip*, était resté à Marseille avec des marins en permission.

UN NOUVEAU RAPPORT sur les atrocités allemandes en Belgique

La légation de Belgique vient de livrer à la puissance le vingt-deuxième rapport que la commission d'enquête sur la violation du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre adresse à M. Carton de Wiart, ministre de la Justice.

Voici la conclusion de ce tragique document :

En résumé, dans les communes d'Aiseau, Bouffioulx, Gouillet, Farcennes, Forchies-la-Marche, Gilly, Couteroux, Junet, Landelles, Lodelinsart, Loverval, Marchienne-au-Pont, Montigny-le-Tilleul, Mont-sur-Marchois, Piéton, Pironchamps, Rive, Roselies, Roux, Thiméon, Wayaux, 110 hommes, 9 femmes, 8 enfants ont été tués ; 34 hommes, 12 femmes, 3 enfants ont été blessés ; plus de 300 hommes, 250 femmes, 249 enfants et 63 familles entières ont disparu.

Sept cent soixante-neuf maisons ont été incendiées ; 2.221 ont été saccagées ou incendiées partiellement, soit donc plus de 3.000 ménages sans abri ! Et quelles pertes ! Quelles ruines !

La valeur des maisons incendiées s'élève à 4.795.937 francs ; les dégâts faits aux maisons saccagées ou incendiées partiellement se montent à 1.911.799 francs, la valeur des marchandises et récoltes détruites ou volées s'élève à 2.914.014 francs, celle des meubles détruits à 2.850.529 francs, soit au total à près de 12.500.000 francs, auxquels s'ajoute le montant des dégâts causés dans d'autres localités, évalués à plus du double, sans compter la valeur des réquisitions excessives qui ont été faites dans tout l'arrondissement. Enfin, il y a lieu de tenir compte de l'énorme imposition de guerre requise sous menace d'exécution des otages et de bombardement de la ville de Charleroi et des communes de l'agglomération. Cette indemnité fut fixée à 6 millions de francs.

L'interpellation de Liebknecht au Reichstag

ZURICH. — Les *Dernières Nouvelles de Munich* publient l'ordre du jour de la séance du Reichstag qui aura lieu aujourd'hui, à 2 heures de l'après-midi.

Il comprend : 1^o la discussion de l'interpellation relative à l'impôt sur les bénéfices de guerre; 2^o la discussion des interpellations Liebknecht.

Le Reichstag s'ajournera vraisemblablement ensuite jusqu'au mois de janvier.

Le procès contre la Bibliothèque Universelle et la Revue Suisse de Lausanne

GENÈVE. — Ce matin est venu devant la cour pénale du tribunal fédéral le procès intenté dans les circonstances suivantes, à la suite d'une décision du Conseil fédéral à la *Bibliothèque universelle* et à la *Revue suisse de Lausanne*, dont le directeur est M. Maurice Millioud, professeur de philosophie à l'Université de Lausanne :

Dans le numéro 237 (septembre 1915), la *Bibliothèque universelle* publiait, sous le titre « Leçons de guerre et questions de conscience », un article de M. Paul Stapfer, professeur et ancien doyen de la faculté des lettres de Bordeaux, qui, depuis de longues années, collabore à la *Bibliothèque universelle*.

Le procureur général de la Confédération, M. Burkhardt, par application de l'ordonnance du 2 juillet 1915 qui vise les outrages envers les peuples, les chefs d'Etat et les gouvernements étrangers, jugea que l'ordonnance du Conseil fédéral du 2 juillet était applicable en l'espèce, et, sur ses propositions, le Conseil fédéral décida de déférer M. Maurice Millioud à la justice fédérale.

L'audience de l'affaire s'ouvre ce matin au Palais fédéral de Lausanne.

Le défenseur dépose *in limine litis* des conclusions tendant à ce qu'il plaise à la Cour de se déclarer incompté.

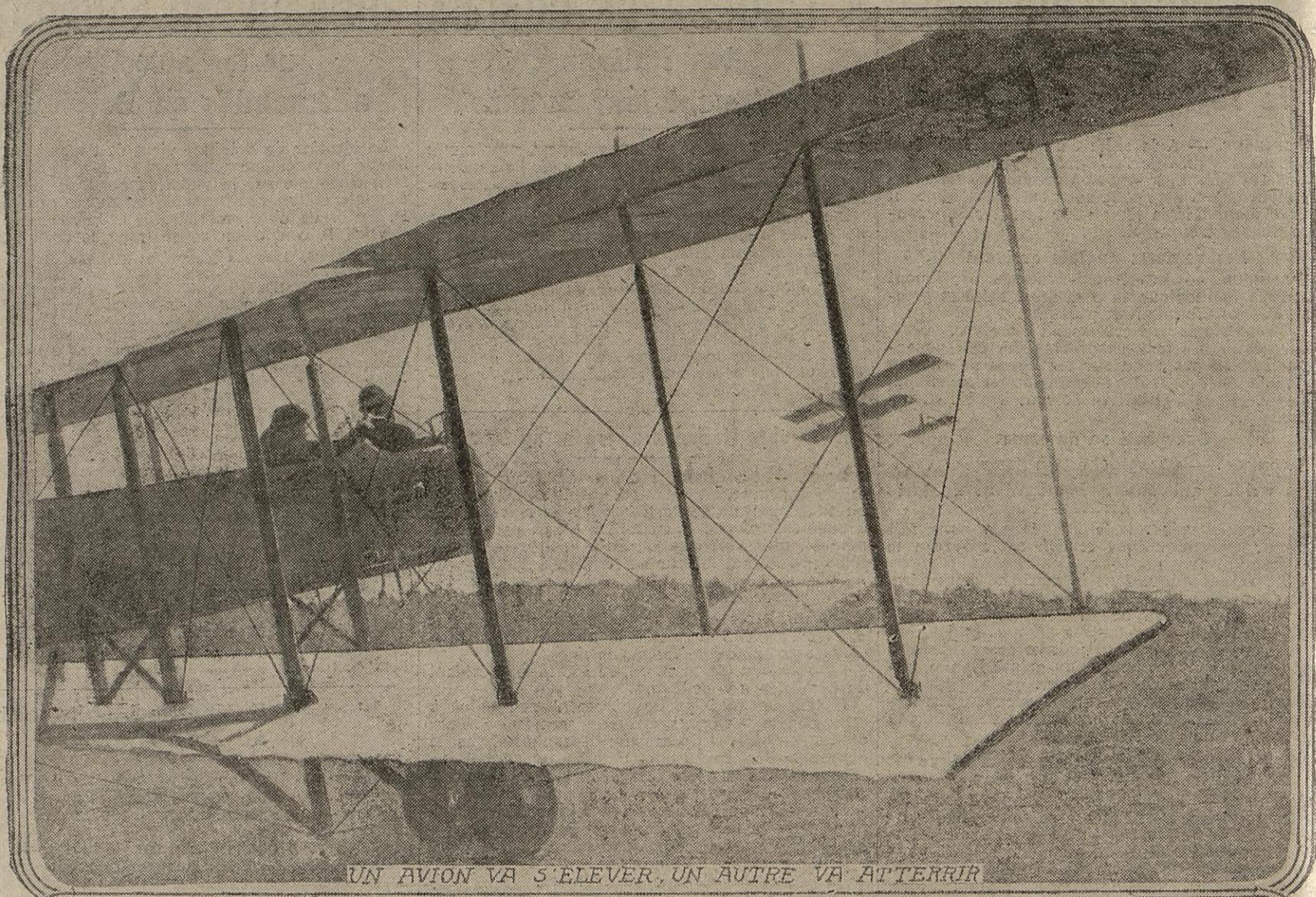
On procède à l'interrogatoire de M. Millioud et du témoin Burnier, président du conseil d'administration de la *Bibliothèque universelle*.

Le ministère public, M. Burkhardt, prononce un réquisitoire tendant à ce qu'il plaise à la Cour de prononcer une amende de 1.000 francs et de maintenir la confiscation du numéro incriminé de la *Bibliothèque universelle*.

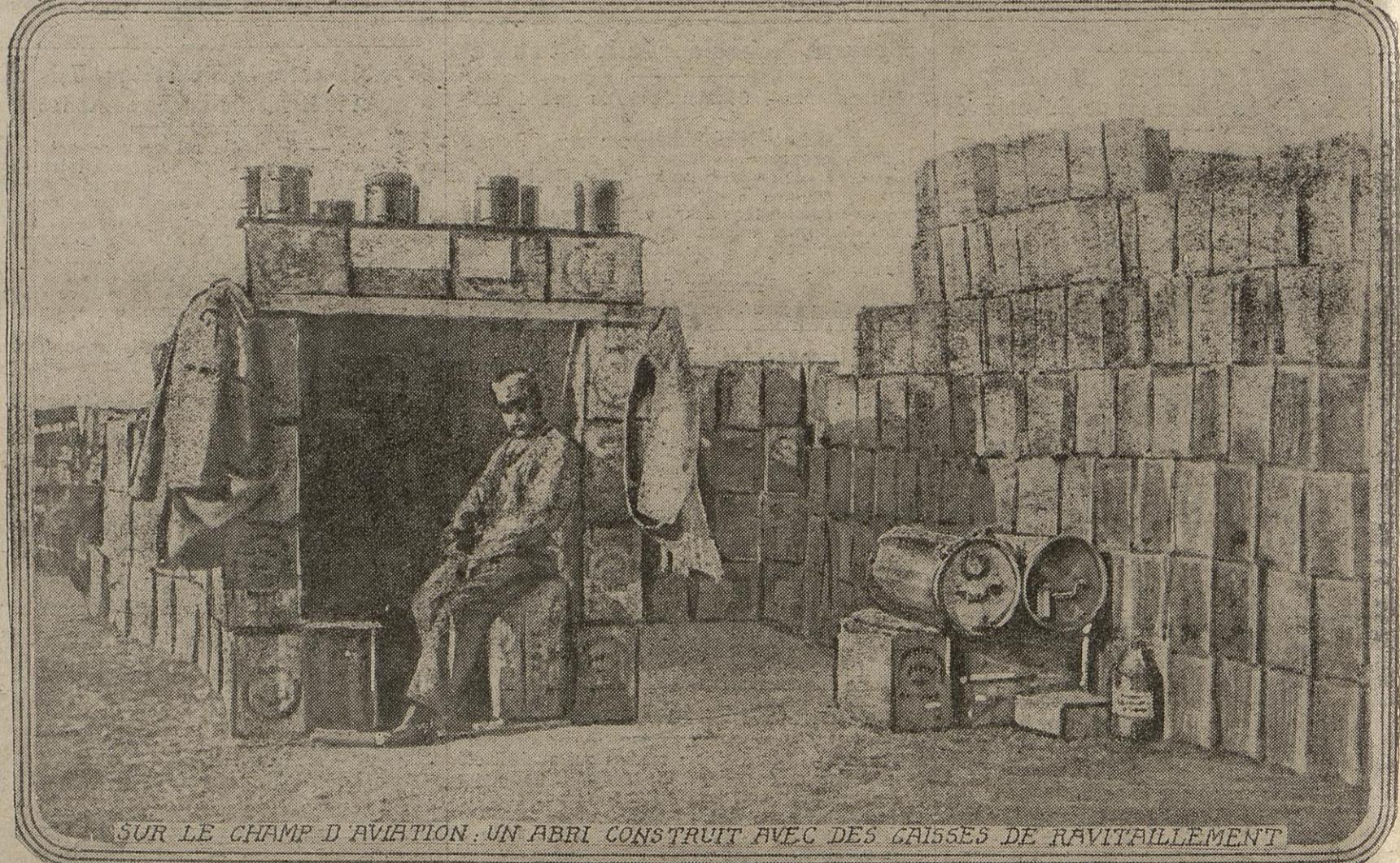
La parole est donnée à M. de Felice pour plaidoirie.

Pourquoi Guillaume II se met-il à genoux devant l'Homme Noir ?

Nos aviateurs aux Dardanelles et à Salonique



UN AVION VA S'ELEVER, UN AUTRE VA ATTERRIR



SUR LE CHAMP D'AVIATION : UN ABRI CONSTRUIT AVEC DES CAISSES DE RAVITAILLEMENT

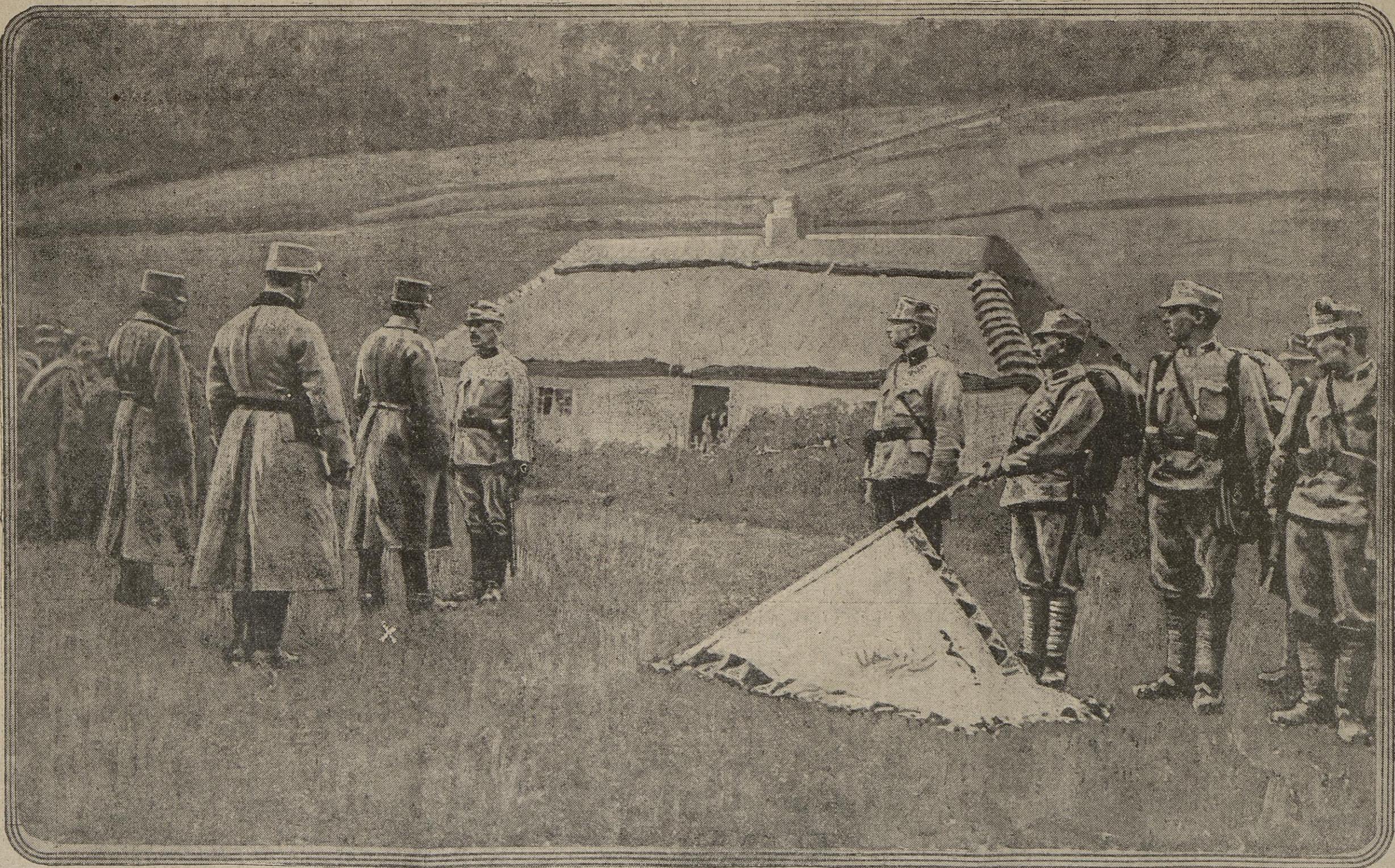
Sur le front balkanique comme sur les fronts d'Occident, l'aviation rend les plus grands services aux troupes alliées. On conçoit que le rôle des ailes doive être fort important dans une contrée où l'ennemi, constamment, peut tirer parti des replis de terrain et des défilés de montagnes pour dissimuler ses mouvements.

L'archiduc d'Autriche inspecte des troupes, face au front italien

Mardi 14 décembre 1915

EXCELSIOR

7



L'archiduc héritier d'Autriche (×) passe en revue deux des régiments qui vont partir pour renforcer le front de nos ennemis contre les lignes italiennes. Pendant que le drapeau s'incline vers celui qui recueillera la lourde succession de François-Joseph, un officier reçoit les instructions — peut-être même les encouragements — du prince que la vaillance des troupes de Victor-Emmanuel ne laisse pas sans inquiétude.

LA SITUATION DES ANGLAIS en Mésopotamie

Il serait difficile de nier la gravité de l'échec que nos alliés les Anglais viennent de subir aux portes mêmes de Bagdad. Victorieuse à Ctesiphon, après un combat où les deux adversaires éprouverent de lourdes pertes, la division du général Townshend dut cependant se replier. L'armée turque, grossie d'importants renforts, a repris l'offensive, obligeant les troupes britanniques à reculer jusqu'à Kut-el-Amara, située à 157 kilomètres de Bagdad et à 125 kilomètres de Ctesiphon.

C'est le premier revers essuyé par nos alliés en Mésopotamie. Il y a un an, les Anglais entraient à Bassorah, principale place forte turque du Chatt-el-Arab. Cette position, placée au confluent du Tigre et de l'Euphrate, commande en fait l'entrée du golfe Persique. Successivement, ils battirent les Turcs à Kurna, à Amara, sur le Tigre, à Nasiriyeh, au confluent de l'Euphrate et du canal de Chatt-el-Hai, qui le joint au Tigre. Puis ils entrèrent à Kut-el-Amara, à Hillah, à Aziziah et enfin à Ctesiphon, dans la banlieue même de Bagdad.

Cette avance rapide, si l'on tient compte des difficultés du terrain et de la longue ligne d'occupation — 770 kilomètres — n'avait pas été sans affaiblir l'armée du général Nixon. D'autre part, la liberté de circulation sur le chemin de fer de Bagdad, presque entièrement achevé, avait permis une prompte concentration de troupes ottomanes venues de Constantinople, que les succès germano-bulgares, dans les Balkans, libèrent provisoirement de toute menace. Enfin, la révolte de la gendarmerie persane permettait à la division du commandant Reouf bey, qui opérait dans les environs de Hamadan, de se joindre aux soldats de Nour-Eddine pacha, dans leur contre-attaque farouche. Ces circonstances défavorables à nos alliés démontrent que les opérations qui se poursuivent dans les différents secteurs d'Orient sont en étroite liaison.

Les conditions dans lesquelles s'opéra le mouvement de retraite de la division du général Townshend, qui semble avoir été engagée seule dans la bataille de Ctesiphon, atténuent la portée des bulletins de victoire lancés à travers le monde par les soins de l'agence Wolff.

Les troupes anglaises qui ont atteint Kut-el-Amara, après avoir livré un seul combat d'arrière-garde, sont certainement en excellente posture pour résister à la pression des effectifs turcs. Kut-el-Amara est une forte position située au point de jonction du Tigre avec le canal de Chatt-el-Hai qui le relie à l'Euphrate. Le régime actuel de la navigabilité sur ces voies fluviales permettra aux troupes qui y sont fortifiées de recevoir à temps renforts et munitions. Le secrétaire d'Etat de l'Inde annonçait hier l'arrivée de plusieurs convois; il n'y a donc pas lieu d'être pessimiste.

Il faut, en revanche, reconnaître que la situation, aussi bien sur le front de l'Irak qu'en Perse, doit être envisagée avec beaucoup d'attention. Le nouveau regroupement des forces turques, réparti en cinq armées, qui comptent, au total, 700.000 hommes, annonce que des efforts vont être tentés bientôt, dont les objectifs apparaissent, dès ici, avec netteté.

L'armée ottomane qui opère contre les troupes britanniques de Mésopotamie a certainement pour mission de pousser son offensive jusqu'à Bassorah. Pour atteindre ce but, elle compte sur l'appui des tribus arabes et persanes dont l'hostilité pourrait aggraver la situation des contingents du général Nixon. Si donc il faut résister à la ruée turque, il convient également et surtout de mettre fin à l'insécurité qui règne en Perse. Les Russes et les Anglais devraient s'employer avec énergie et sévir impitoyablement contre les agitateurs turco-allemands. La victoire que les troupes du tsar viennent d'obtenir est d'excellente augure.

Mais pendant que s'effectue cette menace contre le golfe Persique et, du même coup, contre la route des Indes, les préparatifs d'une nouvelle attaque de l'Egypte sont repris activement. Les derniers renseignements publiés à cet égard sont tout à fait significatifs. Et il ne faut pas cacher que le sort de cette opération soit lié aux événements qui se développent sur le front du Vardar et qui intéressent directement Salonique.

Ainsi, le plan allemand, tel que ces premières données nous le révèlent, consiste dans une double attaque menée à l'aide de moyens importants et dirigée contre les voies de communication maritimes des Alliés avec leurs abondants réservoirs d'Extrême-Orient et de l'Afrique orientale. Suez et Bassorah sont les buts nouveaux que Guillaume II assigne à l'effort de ses armées.

Ces théâtres de guerre peuvent être considérés comme secondaires. Ils n'en sont pas moins de grande importance au point de vue de la situation générale des Alliés. La liberté des mers est pour la Quadruple-Entente la force d'où lui sont venus ses principaux avantages. Il faut se garder qu'il y soit porté atteinte.

Pierre-Alype.

Réunion du conseil de guerre anglais

LONDRES. — Le conseil de guerre anglais s'est réuni, ce matin, à Downing Street; sir Edward Grey assistait à la réunion.

LE ROI CONSTANTIN DÉMENT l'existence d'un traité gréco-bulgare

LONDRES. — Le correspondant du *Times* à Athènes télégraphie :

« Le roi Constantin désire la rectification suivante à la déclaration qu'il a bien voulu faire le 5 décembre :

« Le roi dément énergiquement l'existence d'un traité gréco-bulgare. La Grèce refuse de se laisser entraîner dans la guerre, même avec ses ennemis héréditaires. »

La Grèce ne permettra pas aux Bulgares de pénétrer en territoire grec

LONDRES. — Le correspondant du *Daily Chronicle* à Athènes télégraphie :

« J'apprends de la source la plus autorisée que, dans aucun cas, le gouvernement d'Athènes ne permettra aux Bulgares de pénétrer en territoire grec.

« La Grèce est prête à recourir aux mesures les plus extrêmes plutôt que de voir son « ennemi héritaire » mettre le pied sur son sol sacré. »

Allemands et Autrichiens quittent Salonique

ZURICH. — Suivant les *Dernières Nouvelles de Munich*, les consuls des puissances centrales à Salonique ont invité leurs ressortissants à quitter la ville.

La coopération parlementaire anglo-française

LONDRES. — Le député français, M. Franklin-Bouillon, a expliqué ainsi au *Times* son plan de coopération parlementaire anglo-française :

L'idée du Comité des affaires étrangères, a-t-il dit, est de nommer une commission de vingt ou vingt-cinq membres, choisis dans la Chambre des communes et dans la Chambre des lords. Ceux-ci rencontreraient, au moins une fois par mois, un même nombre de collègues français représentant la Chambre des députés et le Sénat.

Les réunions auraient lieu alternativement à Paris et à Londres.

Je n'ai point besoin d'insister sur les avantages résultant d'une telle coopération, a ajouté M. Franklin-Bouillon. Les Alliés se connaissent trop peu, et nous devons bien nous connaître si nous voulons retirer tous les bénéfices de notre alliance. Il est inutile de revenir sur les erreurs commises dans nos deux pays dans la conduite de la guerre. Accordons plutôt nos efforts pour éviter ces erreurs dans l'avenir, en organisant une complète coopération de toutes les forces de nos deux nations. Nos deux gouvernements le font déjà; il n'est pas moins nécessaire que nos deux Parlements soient mis en relations en vue de créer une atmosphère d'entière confiance et des énergies bien dirigées.

A l'Hôtel de Ville

Du charbon aux familles nécessiteuses

On sait que le Conseil a décidé, antérieurement, de distribuer 40.000 tonnes de charbon aux familles nécessiteuses. Cette question est venue hier en séance publique.

M. Daussat, rapporteur général du budget, a précisé la situation en rappelant que le Conseil voulait constituer un stock de 200.000 tonnes, lequel, en prévision des événements, a été porté à 400.000 tonnes. Ce stock est aujourd'hui constitué : 150.000 tonnes sont arrivées, 50.000 tonnes sont attendues. Mais, étant donné que la plupart des approvisionnements ont été faits pendant l'hiver, ce stock de 400.000 tonnes doit-il être constitué ?

Un grand nombre d'orateurs ont défilé à la tribune. Tous ou presque tous se sont rangés à cette manière de voir. Aussi l'assemblée a-t-elle clos cette discussion en renvoyant à la deuxième commission, pour étude, la délibération suivante :

« Le stock de précaution de la Ville de Paris est fixé à 200.000 tonnes jusqu'au 1^{er} février 1916; jusqu'à cette date, et tant que cette quantité n'aura pas été atteinte, il ne sera fait sur ce stock aucun prélevement en dehors des 40.000 tonnes attribuées à l'Assistance publique. A partir du 1^{er} février, le chiffre du stock sera ramené à 100.000 tonnes. »

Le président de la République a fait remettre au président du Conseil municipal une somme de 20.000 francs pour les œuvres de guerre de l'Hôtel de Ville.

A l'Académie des Sciences

A la séance d'hier, présidée par M. Edouard Perrier, M. Laveran, au nom de MM. Veinberg et Séguin, a présenté une intéressante communication sur la gangrène gazeuse. Les auteurs ont observé que la mort est due le plus souvent à l'intoxication simultanée par plusieurs toxines distinctes. Il y a, si l'on peut dire, des associations de microbes qui, dans la gangrène gazeuse, collaborent à une action destructive de l'organisme. MM. Veinberg et Séguin sont parvenus à obtenir un sérum antiperfringens (le *B. perfringens* étant l'un des microbes de la gangrène gazeuse). Ils recommandent un traitement préventif par un sérum mixte comme susceptible d'agir contre les divers microbes de la maladie.

Nouvelles brèves

Accidents d'automobile. — Un ingénieur, M. Ernest Chausard, quarante-quatre ans, 7, rue Beudant, à Paris, a été renversé par une automobile, place de l'Opéra. Transporté dans un état grave à la Charité.

Cour du Carrousel. — À Paris, une automobile renverse et blesse grièvement M. Robert Peynaud, quarante-quatre ans, capitaine au 26^e d'artillerie à Chartres. Admis au Val-de-Grâce.

Aggression nocturne. — La nuit dernière, M. Gustave Vandersleek, trente-sept ans, sujet belge, 15, rue Riquet, à Paris, a été assailli, rue de l'Escalier, par trois individus qui l'ont frappé à coups de couteau dont un lui a perforé le poumon droit. Transporté à Saint-Louis.

Tentative de meurtre. — Rue de Turbigo, à Paris, hier matin, un journalier, Félicien Cure, dix-huit ans, 14, passage Corbeau, a été frappé d'un coup de couteau dans le dos Louise Warther, vingt-trois ans, réfugiée de Reims, acrobate.

Accident mortel. — A la station du Métropolitain « Place Clémie », M. Maurice Willocq, trente-deux ans, sujet belge, fumiste, 9, rue Picard, à Gennevilliers, est tombé sur le quai en descendant d'un train en marche. Transporté à Lariboisière, il y est décédé.

Bandits masqués. — **NANCY (Dép. partic.).** — Deux jeunes gens masqués ont pénétré par effraction, à Maxéville, chez Mme Debard, dont le mari est mobilisé.

Mme Debard, qui est âgée de vingt-six ans, s'étant levée au bruit, les bandits la baillonnèrent, la frappèrent, puis, ayant pris tout l'argent que contenait les meubles, ils disparaurent.

Mortel accident d'aviation

Dimanche après-midi, vers 4 heures, à l'aérodrome de Bron, près de Lyon, un biplan, monté par le lieutenant Gaston Caudron, frère du constructeur, un ingénieur de la maison et un mécanicien, se retourna complètement et vint s'écraser sur le sol. Les passagers, projetés hors de l'appareil, furent tués sur le coup. Le lieutenant Caudron avait été nommé récemment chevalier de la Légion d'honneur.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Pluies sur les régions nord et ouest de l'Europe. En France, orages et grêle dans l'ouest; neige dans l'est et le centre. A Cherbourg, 11 millimètres d'eau; 14 au puy de Dôme et à Bordeaux.

La température s'est abaissée considérablement, sauf au nord-ouest.

A Paris, température moyenne, 3°5, supérieure de 0°6 à la normale. Maximum, 4°; minimum, 1° (Parc-Saint-Maur).

Probabilités pour la France : temps nuageux et froid.

POUR LA VICTOIRE!

HATEZ-VOUS DE SOUSCRIRE !

Tous les pays étrangers, alliés, neutres et ennemis s'intéressent aux opérations de notre Grand Emprunt. L'élan national devient peu à peu à leurs yeux une victoire morale! La grandeur de cette victoire ne sortira pas seulement du nombre des milliards, mais aussi du nombre des souscripteurs.

La foule considérable des souscripteurs donne une manifestation éclatante de notre volonté de vaincre, tout en versant au Trésor un nombre respectable de milliards.

Nous ne devons plus hésiter un instant pour souscrire.

Il faut que tous les Français soient inscrits au Livre d'Or de l'Emprunt.

Il faut que chaque Français ait son reçu de souscription comme un certificat de civisme et de patriotisme.

Il faut qu'après la victoire, chacun ait une part du bon placement et du gros intérêt.

Tout ce qui constitue un actif peut servir à souscrire :

Les Bons de la Défense Nationale;
Les Obligations de la Défense Nationale;
Les dépôts dans les caisses d'épargne;

Les Rentes 3 et 3 1/2 0%.

Le mécanisme de la souscription dans chacun de ces cas est maintenant connu, car il a été publié partout.

Souscrire à l'Emprunt ne sera pas immobiliser ses capitaux. En cas d'urgence, on pourra s'en procurer avec les titres mêmes de l'Emprunt. En effet, la Banque de France a annoncé qu'elle ferait sur tous les titres libérés du nouvel Emprunt des avances immédiates de 75 0/0 du montant.

Aucune considération ne peut donc empêcher les citoyens d'apporter toutes leurs ressources à l'appel de la Patrie. Aucun ne doit se dérober à ce devoir, car chaque Français est aujourd'hui un élément de la victoire.

SITUATIONS Brochure envoyée franco.
PIGIER, Boulevard Poissonnière, 19

NOS RELIURES POUR "EXCELSIOR"

Reliure électrique, à nos bureaux...	3 francs
Par poste, recommandé.....	3 fr. 70
Cartonnage élégant, à nos bureaux...	1 fr. 50
Par poste, recommandé.....	2 fr. 05

La Vie Economique

LES DOMMAGES DE GUERRE

Dès le 26 décembre dernier, voici donc un an bientôt, à la suite de l'engagement solennel pris par le président du Conseil d'alors, M. Viviani, au nom du gouvernement, dans la séance de la Chambre des députés du 22 décembre, le Parlement consacrait le droit individuel à la réparation des dommages causés par la guerre. Une loi complémentaire devait être édictée ultérieurement pour régler les conditions mises à l'exercice de ce droit.

Le projet gouvernemental fut déposé le 11 mai 1915. Disons de suite qu'il a profondément déçu tous les réfugiés de nos dix malheureux départements envahis.

Entre temps, se créait une Fédération des Associations départementales de sinistrés, qui chargea quelques-uns de ses membres les plus qualifiés de procéder à une étude critique du projet ministériel et de mettre en pleine lumière les principales que la fédération retenait comme seuls susceptibles d'assurer et de réaliser la *réparation intégrale* promise par la loi du 26 décembre 1914.

De son côté, la Chambre nommait une commission pour examiner ce même projet, qui fut écarté par elle et remplacé par un contre-projet admettant — ce que ne faisait pas celui du gouvernement — la nécessité de modifier la composition des commissions départementales, d'assurer un recours judiciaire, d'allouer en plus de la valeur intrinsèque au jour du sinistre une indemnité supplémentaire tenant compte des conditions qui régleront les marchés de matériaux de construction, de bestiaux, de machines, etc., au lendemain de la paix. Ces conditions, vraisemblablement défavorables, imposeront en effet à ceux qui relèveront leurs ruines des sacrifices onéreux qui ne sauraient rester à leur charge.

Le projet de la commission parlementaire est cependant incomplet; la commission fédérative le démontre péremptoirement. Aussi son rapport, méthodique et précis, constitue-t-il, pour ainsi dire, « les Cahiers des sinistrés ». L'étudier à fond sortirait du cadre de cet article; il suffit de savoir qu'il semble seul susceptible de réparer équitablement et complètement les ruines et les désastres de toutes sortes qui se sont abattus sur les populations envahies. Il comble, notamment, des lacunes très regrettables et inattendues du projet parlementaire et écarte, dans les limites du possible, le système politico-administratif qui avait servi de base au projet gouvernemental comme au projet des députés.

De son côté, M^e Joseph Vassivière, avocat de la Ligue Nationale des Victimes de la guerre, dans une remarquable étude sur les indemnités de guerre, a fait énergiquement le procès des projets officiels. On doit donc conclure qu'un an n'a pas suffi à les mettre au point.

N'oublions pas qu'il s'agit de régions où l'agriculture et l'industrie étaient particulièrement développées, où maintes localités sont entièrement détruites ou ont subi d'énormes dégâts.

Leur réoccupation effective et leur utilisation normale seront impossibles avant longtemps.

Pourtant, il est indispensable non seulement de prévoir dès maintenant la remise en état des régions dévastées, mais également de s'y préparer, sans délai, *pas seulement en paroles, mais en actes*.

Si, sous prétexte d'attendre le paiement des lourdes contributions de guerre qui seront imposées à nos ennemis, on remet à la paix les innombrables commandes de machines, de matériaux de construction, etc., la libération des territoires occupés ne pourra être suivie immédiatement de la réparation des dommages. Outre les années passées, des mois seront encore perdus, avec les graves conséquences suivantes : les habitants de ces régions, sans travail, seront obligés de les quitter pour rechercher dans les autres centres du pays, à l'étranger même peut-être, des moyens d'existence; si les machines et les matières premières ne sont pas dès que possible à pied d'œuvre, prêtes à être montées, notre industrie ne pourra reprendre son essor, pourtant bien nécessaire après la crise présente.

Un lecteur nous soumet l'idée d'obliger nos ennemis à laisser, à l'armistice, dans les régions envahies, un nombre de *soldats spécialistes* suffisant pour assurer l'exécution des travaux de remise en état, sous notre surveillance, et d'après nos plans. Nos ennemis seraient contraints d'assurer la subsistance et l'entretien de ces *soldats-ouvriers*, et de fournir à leurs frais tous les matériaux et les machines nécessaires aux travaux. L'annonce de cette détermination des Alliés aurait pour effet, par la crainte d'une prochaine réparation à leur charge, d'empêcher nos ennemis de ruiner, lors

de leur évacuation, les pays jusqu'alors demeurés intacts.

En outre, cette sorte de *paiement des contributions de guerre en main-d'œuvre et en marchandises*, réduirait considérablement le montant des sommes à exiger de nos ennemis, sommes dont le recouvrement apparaît assez problématique.

Cela permettrait de réparer, avec un minimum de frais, les désastres de la campagne et de rendre, à brève échéance, à nos régions dévastées, leur ancienne prospérité tout en empêchant nos ennemis de retravailler pour leurs propres exportations dès la paix.

Quelles que soient les *solutions* adoptées, elles auront *d'autant plus d'efficacité* qu'elles seront connues de tous dans le *plus bref délai*; des commandes pourront être passées fermes par les industriels pour la réfection de leur outillage, des plans demandés à des architectes, des prévisions pourront être faites et des dispositions prises pour la prompte renaissance de la vie normale dans les départements atteints.

Le mot de Senèque reste toujours vrai : « Qui donne vite, donne deux fois. »

René Castelneau.

ASSEZ D'INCERTITUDE!

Dans un de ses remarquables articles, le sénateur Charles Humbert disait :

« Finissons-en avec ces administrations qui passent leur temps à s'administrer elles-mêmes et ne cessent de réclamer toujours plus de collaborateurs. Diminuons le nombre des auxiliaires enlevés à l'activité économique du pays pour des tâches superflues ou nuisibles. Cessons le jeu déplorable qui consiste à libérer ces hommes pour les rappeler trois semaines plus tard. »

Une récente note officielle tente de répondre à des articles aussi raisonnables, tandis que dans le public des bruits plus ou moins fondés circulent sur l'éventualité d'un nouvel examen médical des exemptés et réformés, déjà visités et contre-visités par plusieurs conseils de révision, et maint patron hésite à rouvrir son atelier ou son usine; maint ouvrier se voit refuser du travail et végète misérablement d'un maigre secours de chômage, charge nouvelle ajoutée à celles si nombreuses qui incombent à l'ensemble des citoyens.

Il n'est pas jusqu'à l'emprunt de la Victoire, objet pourtant d'un si bel élan de confiance enthousiaste, qui n'aït eu à en souffrir, nombre de familles hésitant, avec raison, à se démunir du peu d'argent dont elles disposent, devant l'instabilité de la situation de leur chef.

Si la défense de la patrie exige la présence sous les drapeaux de nouveaux Français, qu'on lance un appel, tous sont prêts à y répondre; si une nouvelle révision est jugée nécessaire pour rendre définitive la situation des exemptés et des réformés, qu'on réunisse les conseils, tous sont prêts à se présenter devant eux.

Mais, de grâce, que le gouvernement se décide à se prononcer catégoriquement et fasse cesser une attente inutile et dangereuse. — EM. M.

INFORMATIONS

L'Etat armateur.

Le Conseil des ministres s'est occupé de la question des frets maritimes et de la hausse croissante de leur prix. Pour remédier à cette hausse, qui a un effet direct sur l'élévation du prix des denrées importées en France, le gouvernement a jugé indispensable d'augmenter la capacité de transport de notre flotte commerciale.

Cet accroissement d'effectif sera réalisé par l'affrètement immédiat, suivi de l'acquisition, à la fin des hostilités, d'une flotte de navires de charge représentant environ 200.000 tonnes.

La mesure envisagée a pour but d'assurer plus facilement, pendant la guerre, le ravitaillement du pays, tout en exerçant une action régulatrice sur les frets.

Tout cela est bien discutable. C'est l'encombrement des ports qui hausse les frets, avant tout.

En tout cas, où va-t-on trouver, disponibles et prêtes à se vendre, les 200.000 tonnes ? A quel prix va-t-on les payer ? Lourdes inconnues...

La défense de nos produits.

De nombreux délégués de syndicats industriels se sont réunis à la chambre de commerce de Paris, sous la présidence de M. David-Mennet. Ils ont procédé, sous le nom d'*« Union nationale intersyndicale des marques collectives »*, à la constitution d'une association dont le but principal est la création d'une marque destinée à authentifier les produits français.

La vie agricole.

Il s'est constitué à Londres un Comité de Secours agricoles aux Alliés qui s'est donné comme tâche de contribuer à la réorganisation de la vie agricole dans les départements français ravagés par l'ennemi.

Les départements de la Marne et de la Meuse ont reçu un lot d'animaux reproducteurs, des machines agricoles et des semences.

Dernièrement, ce sont des volailles qui viennent d'être expédiées.

Un inspecteur du ministère de l'Agriculture est spécialement chargé de suivre cette initiative. Il vient d'aller à Vitry-le-François pour contrôler la judicieuse répartition de ces envois.

Inutile de dire la reconnaissance de nos cultivateurs éprouvés pour nos Alliés.

ET LES LOYERS ?...

Si les locataires s'inquiètent vivement du règlement éventuel de la question des loyers, les propriétaires, de leur côté, ne restent pas inactifs et se préoccupent de rechercher une solution aussi conforme que possible à leurs intérêts.

Après les observations présentées ici même par M. Columeau, au nom de la *Mutuelle des Locataires*, voici que, d'une part, le *Syndicat général du Commerce et de l'Industrie* nous transmet un très intéressant rapport exposant le point de vue des gens d'affaires, tandis que, de l'autre, la *Chambre syndicale des propriétés immobilières de la Ville de Paris* nous adresse ses observations en même temps qu'un vœu tendant au règlement immédiat de la question.

Ce dernier présentant un intérêt d'urgence, au moment où le gouvernement va devoir rendre un nouveau décret concernant le moratorium des loyers, c'est par son examen que nous commençons d'abord, quitte à revenir plus tard sur le texte législatif, appelé d'ailleurs à subir maints remaniements avant que d'être soumis au vote du Parlement.

Les arguments présentés par la Chambre syndicale peuvent être résumés en trois points essentiels, dont l'équité est d'ailleurs incontestable.

1^o Les décrets moratoires immobilisent des sommes importantes et font, par ce fait, obstacle sérieux à la reprise des affaires en général et, en particulier, des travaux du bâtiment.

2^o Ils ont institué un régime d'exception dont la conséquence est l'endettement indéfini des particuliers dont certains refusent de s'acquitter alors même qu'ils pourraient le faire.

3^o Ils violent le principe d'égalité en mettant à la charge des seuls propriétaires et même, pour parler plus juste, de certains d'entre eux, la plus lourde part de pertes devant normalement incomber à l'ensemble de la collectivité.

La conclusion est que les décrets moratoires ne doivent pas être renouvelés, sauf pour les mobilisés; que les sommes restant dues doivent être productives de l'intérêt légal; en somme, qu'il faut revenir au principe du droit commun.

Il est évident que toutes les complications qui surgissent sont justement les conséquences de l'abandon du droit commun, et que les décrets moratoires ont, comme le font fatalement toutes les réglementations de circonstance, provoqué dans le pays une perturbation économique et sociale à laquelle il est nécessaire de remédier le plus vite possible.

Le manque de prévoyance, facile à concevoir, des pouvoirs publics, en ce qui concerne la durée de la guerre, en est la cause principale.

Mais est-ce à dire qu'il soit possible aujourd'hui, sans graves inconvénients, de rompre brusquement avec ces errements regrettables?

Cela demande réflexion; en tous cas, il faudrait bien que fût admis le principe du droit, pour les locataires, à un délai pour payer les termes en retard, car il est certain que la plupart d'entre eux ne pourraient être en mesure de s'acquitter d'un seul coup.

D'autre part, il conviendrait de s'entendre sur l'interprétation à donner aux lois existantes qui composent le droit commun.

Dans le cas qui nous occupe, certains estiment que les avantages départs à un locataire, moyennant une somme déterminée, comportent, non pas seulement la jouissance d'un local, mais encore ceux résultant de l'endroit où se trouve situé ce local aux points de vue des commodités et des plaisirs.

Il y aurait donc lieu de considérer le non éclairage des voies publiques; la réduction des moyens de transport; la fermeture de certains lieux de plaisir, par exemple, comme constituant une diminution de jouissance pour les locataires.

D'autre part, en ce qui concerne spécialement les locaux commerciaux et professionnels, il y aurait à tenir compte de la réduction du chiffre d'affaires amenée par la guerre.

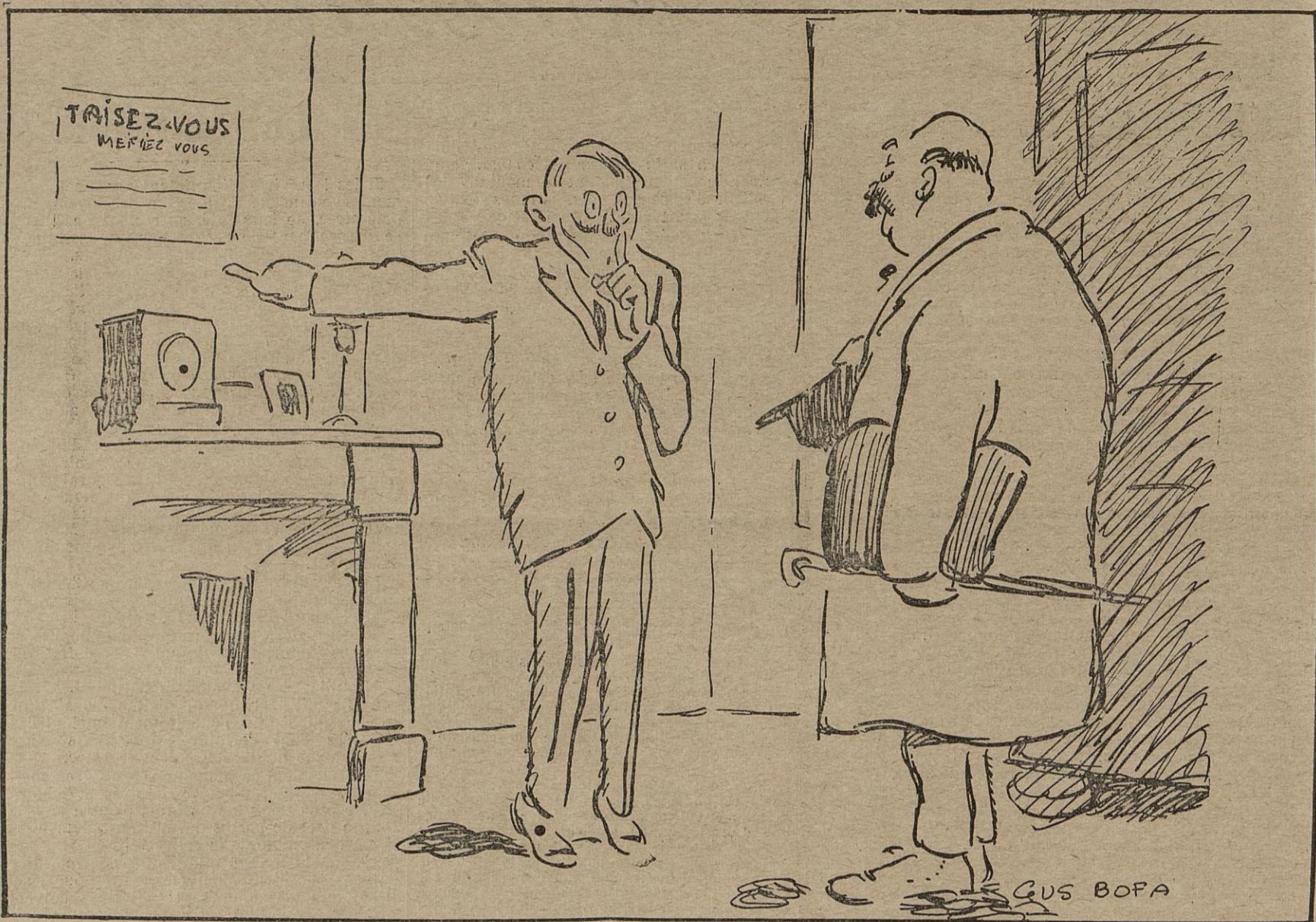
La question est des plus complexes; mais il est de l'intérêt de tous, locataires ou propriétaires, de rechercher un terrain d'entente amiable, sans avoir recours aux finasseries de la jurisprudence.

Em. Montford.

**Faites tenir, contrôler
votre Comptabilité par les
Établ's Jamet-Buffereau**
PARIS, 93, R. Rivoli — NANCY, 20, F^e St-Jean.

CHUT !!!

par GUS BOFA



— Je viens, monsieur, vous parler de votre petite note...
— !!! — !!!

BLOC-NOTES

INFORMATIONS

— Les membres de la Société Artistique des Amateurs se réuniront le mercredi 22 décembre, à 2 h. 1/2, 64, rue du Rocher, pour entendre une conférence de M. Henri-Robert, bâtonnier de l'ordre des avocats, sur les « Hymnes nationaux », suivie d'un intermède musical, avec le concours de Mmes della Torre, Jacqueline Vaucaire, Aucoc, Talazac et M. R. Le Lubez.

MARIAGES

— Prochainement sera célébré le mariage de M. Roger Appert, fils du général Appert, avec Mme Magdeline Dezaunay. Le fiancé est le petit-fils du général Appert, ambassadeur à Pétrograd, et qui fut un des premiers et des meilleurs artisans de l'alliance franco-russe. La fiancée est la fille du colonel Dezaunay.

Nous apprenons la mort :

Du colonel Renaud, du cadre de réserve, major de la garnison de La Rochelle;

De M. Alfred Escoffier, fils de M. L. Escoffier, administrateur du Crédit Lyonnais, décédé âgé de vingt-sept ans;

De M. Hippolyte Bourdonnay, président du tribunal de première instance de Nantes;

De M. Charles Dutoit, avocat-conseil, décédé subitement;

De la comtesse de La Roche-Fontenilles, née La Rachée, décédée au château d'Olendon (Calvados);

De M. Camille Schwartz, juge au tribunal de Charleville (Ardenne), décédé à Nancy à cinquante-cinq ans;

De M. Louis Convers, statuaire, premier grand-prix de Rome, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Paris à l'âge de cinquante-cinq ans, le 7 décembre;

De Mme Elisabeth Magnon de Magnionville, baronne Roger de Witte, décédée à Nevers, âgée de trente-huit ans.

LA CURIOSITÉ

VENTE D'AUJOURD'HUI : HOTEL DROUOT

Salle 2. — Après décès de Mme L. L. : Beaux bijoux, tableaux par J.-L. Brown, J. Dupré, Ch. Jacque, Stevens, Veyrassat; meubles d'art. — M. Gabriel, commissaire-priseur; MM. Reinach et Mallet, experts.

TRIBUNAUX

Les nihilistes de Pontoise

Les Russes Outchinoft, Godorevski et Trojanowski viennent d'interjeter appel du jugement de Pontoise qui les a condamnés à trois ans de prison pour fabrication et détention d'engins explosifs.

Kiritchoff, condamné à quatre ans de la même peine, n'a pas encore pris de décision.

LES SPORTS

MARCHE

Marc Cecil bat les records. — Sur la piste de Gentilly, Marc Cecil s'est attaqué dimanche aux records établis le 23 novembre 1912 par Emile Anthoine. Bien entraîné par ses camarades, le jeune athlète (Marc Cecil est de la classe 1918) a pleinement réussi dans sa tentative, battant tous les records français à partir de la sixième heure.

Voici la liste des nouveaux records : 6 heures : 54 kil. 861 (ancien record français 54 kilomètres 32); 7 heures : 63 kil. 155 (ancien record français 59 kil. 45); 8 heures : 71 kil. 700 (ancien record 66 kil. 526); 9 heures : 79 kil. 670 (ancien record 73 kil. 912).

95 kilomètres : 6 h. 57 s. 3/5 (ancien record 6 h. 27 m. 15 s.); 60 kilomètres : 6 h. 38 m. 6 s. 3/5 (ancien record 7 h. 7 m. 44 s.); 65 kilomètres : 7 h. 12 m. 50 s. 3/5 (ancien record 7 h. 48 m. 6 s.); 70 kilomètres : 7 h. 47 m. 19 s. 4/5 (l'ancien record était 8 h. 27 m. 52 s. 2/5); 75 kilomètres : 8 h. 27 m. 10 s. 2/5 (ancien record 9 h. 8 m. 56 s.); 80 kilomètres : 9 h. 2 m. 25 s. 3/5 (ancien record 9 h. 48 m. 51 s. 2/5); 40 milles : 7 h. 8 m. 28 s. 2/5 (ancien record 7 h. 42 m. 35 s. 2/5); 50 milles : 9 h. 5 m. 40 s. (ancien record Anthoine 9 h. 52 m. 41 s. 4/5).

Marc Cecil devait primitivement s'attaquer au record des 100 kilomètres détenu par Anthoine, mais il avait été décidé, récemment, en raison de la brièveté des jours, que la tentative s'arrêterait au 80^e kilomètre.

L'avance prise par Marc Cecil sur les records nous donne la certitude de sa réussite lorsqu'il se mettra en piste pour 100 kilomètres.



MARC CECIL

COURSE A PIED

Paris-La Garenne. — Pour cette épreuve, une innovation originale d'Elims Pierre attribuait en prix des rentes pour leur première année de service aux concurrents.

rents de la classe 1917 ; or, ces braves jeunes gens s'étant trompés de parcours, l'épreuve sera recommandée le dimanche 26 courant. Les gagnants de dimanche ont été : 1. Longbach, 2. Ponthieu, 3. Cambrisson, 4. Tacqued, etc.

NATATION

Club des Nageurs de la Seine. — Résultat des courses de dimanche à la piscine Hébert : 60 m. handicap : 1. Chaussy (15 s.), 2. Billet (scr.), 3. Lelandais (10 s.), 4. Milet (10 s.). — 60 m. (scratch) : 1. Maurice Vacquerie ; 2. Lelandais, à une longueur ; 3. Milet, 4. Chaussy. — 60 m. : 1. Lelandais, 2. Corbett, 3. Forr.

Course à l'américaine (Club des Nageurs de la Seine, Club des Nageurs de Paris), sur 360 mètres, par équipes de trois nageurs accomplissant chacun 120 mètres : 1. Club des Nageurs de la Seine (Douin, Péröl, Bourgeois) ; 2. Club des Nageurs de Paris (Bievres, Boiteux, Marcovici), à quatre longueurs. Course très disputée, où Albert Douin, du C.N.S., se montra l'incontestable champion de vitesse.

Club des Nageurs de Paris (U.F.N.). — Le C.N.P. a donné hier matin, à la piscine Hébert, son habituelle réunion dominicale. Résultats :

30 mètres, brasse. — 1. Fayat, 23 s.; 2. Perrault, 23 s. 2/5; 3. H. Marcovici; 4. Lamard et J. Marcovici.

30 mètres, nage sur le dos (1^{re} catégorie). — Bievres, en 23 s.; 2. Boiteux, à 10 centimètres ; 3. J. Marcovici; 4. H. Marcovici; 5. Pollet.

60 mètres, brasse (2^{re} catégorie). — 1. E. Bogaerts, 1 m. 17 s.; 2. Garric; 3. Pollet; 4. Lamard, etc.

60 mètres, brasse (1^{re} catégorie). — 1. Bievres, 1 m. 13 s.; 2. Boiteux; 3. H. Marcovici et Perrault, dead heat, etc.

Concours de plongeon. — 1. Bievres, 36 points 1/2; 2. Boiteux; 3. Pollet; 4. J. Marcovici, etc.

"Académia"

88, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, PARIS

Les réunions d'aujourd'hui

LAWN-TENNIS : matin et après-midi, 64, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly.

CULTURE PHYSIQUE : 10 heures, Institut Kumlien, 76 bis, rue des Saints-Pères ; professeur : M. Sandberg. 20 h. 30, cours de Mme Dufaur, 5, rue Euryale-Dehaynin (Métro : Jaurès ; tramway : station Laumière).

COURS DE CHOEUR : 20 h. 45, au « Clairmont », 16, rue de Calais, sous la direction de Mme M. Garret de Vauresmont, professeur de chant.

"Académia". — Présidente : Mme la duchesse d'Uzes douairière ; directeur-fondateur : M. G. de Lafreté. Cotisation : 15 francs.

Mesdames !

Si vous souffrez d'affections abdominales ou d'obésité, portez la nouvelle *Ceinture-Maillet du Dr Clarans*. Plaque illustrée adressée gratuitement sur demande. Etablis C.-A. Claverie, 234, Faubourg Saint-Martin, Paris. Applications tous les jours, de 9 h. à 7 h. p. Dame Spécialistes.

**THÉATRES****« LES EXPLOITS D'UNE PETITE FRANÇAISE » SE DÉROULENT AU CHATELET**

Il a fallu quelque hardiesse au Châtelet pour monter une pièce à grand spectacle et renouer en pleine guerre avec sa propre tradition. Le développement feuilletonistique de quatre actes abondants nous présente vingt-trois tableaux. (Je ne sais quel est le record.)

Nous voyons au début l'*Australien* lever l'ancre dans le port de Melbourne. Il y a des Anglais, des Français, des Allemands à bord. La traversée, à cause de ces derniers, ne se fait pas sans incidents. Nous assistons à la capture de ce paquebot par l'*Emden*, puis au combat dramatique d'un zeppelin contre un avion, à l'explosion d'une usine. Voilà bien des émotions. Ce ne sont que les principales. Mais l'action imaginée par MM. Victor Darlay et Henri de Gorsse, s'édulcore de ballets et de divertissements, et l'note burlesque nous rappelle que nous demeurons malgré tout en marge de la guerre.

Une Française, Mariette — Mlle Gaby de Morlay, — tenancière d'une taverne australienne où fréquentent de farouches chercheurs de pépites, abandonne la place et le plaisir pour s'attacher aux pas d'un « Parigot », peu soucieux de se marier. Chemin faisant — un chemin qui nous fait faire le tour du monde, — elle s'intéresse au sort d'un dossier dit de la *Poudre bleue*, apparemment convoité par un colonel allemand — M. Duquesne, — qui n'hésite pas à remuer ciel et terre — et la mer même — pour tenter à s'en emparer coûte que coûte (il a déjà vainement offert de le payer en multipliant les millions). La précieuse formule a été découverte par un vieux savant désintéressé — M. Charlier. Elle est défendue par son neveu — M. Dieudonné — qui la destine à la France, et par le frère de lait de celui-ci, le « Parigot » — M. Dénan. Après cent péripéties, la sympathique Mariette précipite son adversaire, un instant victorieux, dans une cuve de métal en fusion. La formule est anéantie avec lui, mais les faits invitent au mariage le neveu de l'inventeur et son frère de lait. Tout est bien qui finit ainsi, au milieu de la mise en scène la plus somptueuse et des applaudissements du public qui est toujours le meilleur juge en ces sortes de choses. — P. B.

M. Auguste Germain est mort. — Nous apprenons avec regret la mort de notre confrère M. Auguste Germain. Il était âgé de cinquante-trois ans.

Chroniqueur théâtral, auteur dramatique, romancier, M. Auguste Germain ne comptait que des amitiés dans le monde des théâtres. Il avait écrit des œuvres applaudies : *Famille*, qui fut un des grands succès du Gymnase ; *l'Amour pleure et rit* ; *Fred*, repris ces temps derniers ; *le Bonheur qui passe*, à la Comédie-Française ; *la Paix du foyer*, etc.

MARDI 14 DECEMBRE

Comédie-Française. — A 8 h. 1/2, *le Duel*. Opéra-Comique. — Relâche. Odéon. — Relâche. Ambigu. — A 8 h. 15 mardi, jeudi, sam., dim. (A 2 h. dim.), *la Demoiselle de magasin*. Antoine. — A 8 h. 15 (2 h. 30 jeudi et dim.), *la Belle Aventure*. Apollo. — A 8 h. 15, *la Cocarde de Mimi Pinson*. Bouffes-Parisiens. — A 8 h. 15, *les soirs, *Kil* (Max Dearly). Théâtre des Capucines. — A 8 h. 15, *Paris quand même ! Passe-passe ; On rouvre*. Châtelet. — A 8 h. mardi, mercr., sam. et dim. (2 h. jeudi et dim.), *les Exploits d'une petite Française*. Cluny. — A 8 h. 15, *la Martée récalcitrante*. Gaîté-Lyrique. — A 8 h. 30, *le Contrôleur des wagons-lits*. Grand-Guignol. — A 8 h. 45 (mat. jeudi et dim.), *la Griffe*, le Grand Oiseau. Gymnase. — Relâche. Porte-Saint-Martin. — A 7 h. 30 mardi, mercr., jeudi, sam. et dim. (1 h. 45 dim. et jeudi), *Cyrano de Bergerac*. Palais-Royal. — A 8 h. 30 (2 h. 30 dim.), *Il faut l'avoir*. A 3 h. mardi, jeudi et sam., *Ceux de chez nous* (Sacha Guitry, Charlotte Lysès). Renaissance. — A 8 h. 30, *la Puce à l'oreille*. Th. Sarah-Bernhardt. — A 8 heures jeudi, sam., dim (2 h. jeudi et dim.), *le Bossu*. Trianon-Lyrique. — A 8 h. 1/2, *le Songe d'une nuit d'été*. Variétés. — A 8 h. 15, *Mademoiselle Josette, ma femme*. Vaudeville. — Mat. à 2 h. 30, soir. à 8 h. 30, *Cabiria*, l'œuvre de Gabriele d'Annunzio, musique de Ildebrando di Parma.

MUSIC-HALLS, ATTRACTIONS, CINEMAS

Olympia (Centr. 44-68). — 2 h. 1/2 et 8 h. 1/2, les vingt meilleures vedettes et attractions : Paulette Del Baye, Dalbret, Gaumont-Palace. — A 8 h. 20, *la Double blessure*. Les ruines du fort de Troyon. Loc. 4, r. Forest, de 11 à 17 h. Tél. Marc. 16-73. Cinéma des Nouveautés Aubert-Palace (24, Bd des Italiens). — De 2 à 11 h., spectacle permanent. Omnia-Pathé. — *La Brebis perdue* (Cécile Guyon) ; *Taisez-vous ! Méfiez-vous !* (Polin) ; actualités militaires complètes. Tivoli-Cinéma. — De 2 h. 30 à 8 h. 30, *les Mystères de New-York*. Folies-Dramatiques-Cinéma. — Tous les jours, matinée et soirée. Trois heures de spectacle incomparable. Gd orchestre,

EMPRUNT 5% de la DÉFENSE NATIONALE 1915**Hâitez-vous de souscrire !**

La Souscription sera close le 15 Décembre

L'Emprunt doit être une Victoire !

**Transformez en rentes,
votre argent, vos bons et vos obligations
de la Défense Nationale,
Vous aurez un Titre de Rente
exempt d'impôts
inconvertible pendant quinze ans
donnant 5.73 %**

Souscrivez pour nos Soldats, pour le Pays !**Les Souscriptions sont reçues PARTOUT :**

Caisse centrale du Trésor, Trésoreries générales, Recettes des Finances, Perceptions, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque de France, Crédit Foncier de France, Recette Municipale de la Ville de Paris, Bureaux de Poste, Caisses d'Épargne, etc... etc...

Communiqués

Le comité de l'œuvre la Journée du Poilu, présidé par M. Ceccaldi, met en vente plusieurs séries de cartes postales numérotées donnant droit à la tombola dont le tirage aura lieu dans le courant du mois de janvier.

Le consul général d'Italie à Paris informe que les inscrits de la classe 1896 et les réformés des classes 1892, 1893, 1894 reconnus bons pour le service militaire, enrôlés dans la première, deuxième et troisième catégorie, doivent se présenter en Italie pour le 31 décembre prochain, sous peine d'être déclarés déserteurs.

L'Assistance aux Orphelins. — Parmi les nombreuses œuvres suscitées partout en faveur des enfants dont les pères sont morts à la guerre, il en est une qui attire plus spécialement l'attention : c'est celle des Ecoles professionnelles pour les Orphelins de la Guerre, créées à Saint-Martin (île de Ré), sous le patronage de Mgr Eyraud.

Le Comité de secours au corps expéditionnaire d'Orient (Caisse d'Epargne de Lyon) fait appel à tous les concours en faveur des armées de Serbie et des Dardanelles.

Les membres de la Société de Secours Mutual des Artistes Lyriques auront une assemblée générale extraordinaire le 20 décembre, à 2 heures, 48, Faubourg Saint-Martin.

La Fédération des Associations départementales de Sinistrés (3, rue Taitbout) vient de publier le *Rapport général de la Commission d'examen du projet de loi*, qui synthétise les pensées et les désirs de tous les sinistrés de nos dix départements envahis.

Dans sa dernière réunion, la Chambre Syndicale des Fabricants d'Accessoires et pièces détachées d'automobiles, dont les travaux se sont poursuivis pendant les hostilités, vient de décider de souscrire à l'Emprunt National pour les deux tiers de son actif.

CARNET DE LA SOLIDARITÉ

Nous recevons de nombreuses demandes de nos soldats du front et nous faisons appel au bon cœur de nos lecteurs afin qu'ils veuillent bien nous envoyer quelques sous-vêtements ou quelques offrandes en espèces que nous ferons parvenir, en leur nom, aux braves, à l'occasion de Noël. D'une lettre d'un jeune héros, nous extrayons le passage suivant :

« J'ai perdu mes deux médailles : l'une est la coloniale, l'autre est celle du Maroc; toutes les deux avec agrafe "Maroc". Sans ressources, je ne puis les remplacer. Un lecteur d'*Excelsior* voudrait-il me les offrir? Je serais si heureux de les porter comme bon nombré de mes camarades! »

Un commandant de compagnie nous écrit :

« Mes soldats seraient heureux de se distraire avec des jeux de cartes, des lots, etc. Connaissant les sentiments généreux des lecteurs d'*Excelsior*, j'ai pensé qu'il ne serait pas inutile de m'adresser à eux. »

La Bourse de Paris

DU 13 DECEMBRE 1915

Le marché ne sort pas de son calme. Aussi bien au comptant qu'à terme les transactions ont été aujourd'hui des plus clairsemées et les cours se retrouvent à un niveau très voisin de celui du samedi dernier. Notre 3 0/0 perpétuel est toujours très résistant à 64.50. De même que le 3 1/2 0/0 à 91.10. Dans le groupe des fonds étrangers, l'Extérieure est fermé à 83.30. Le Russe 1891 se traite à terme à 59.95. Japon 1913, 495. Brésil 1909, 299. Pas d'affaires aux Etablissements de crédit, non plus que sur les actions de nos grands chemins. Parmi les lignes espagnoles, le Nord-Espagne a valu 392, le Saragosse, 390. Le Rio s'inscrit au comptant à 1.490. En banque, quelques affaires ont été traitées, en Platine à 395 et en Toula à 1.080. Lourdeur de la De Beers à 287.

COURS DES CHANGES

Londres, 27.69 1/2; Suisse, 110 1/2; Amsterdam, 251; Petrograd, 185; New-York, 586 1/2; Italie, 89 1/2; Barcelone, 549.

CHEMINS DE FER DE PARIS À LYON ET À LA MEDITERRANEE**FETES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN**

A l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 23 décembre 1915 seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 6 janvier 1916, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

L'HIVER À LA COTE D'AZUR

Billets d'aller et retour spéciaux à prix réduits (1^e et 2^e classes) pour Cannes, Nice, Menton, Monaco, Monte-Carlo.

Emission du 1^r décembre 1915 au 2 mai 1916 au départ des gares de Paris, Dijon, Lyon (Perrache et Brotteaux), Vesoul, Besançon, Gray, Nevers, Is-sur-Tille, Genève, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Avignon, Cette, Nîmes.

Validité : 20 jours (dimanches et fêtes compris). Prolongation de deux périodes de dix jours (dimanches et fêtes compris) moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0.

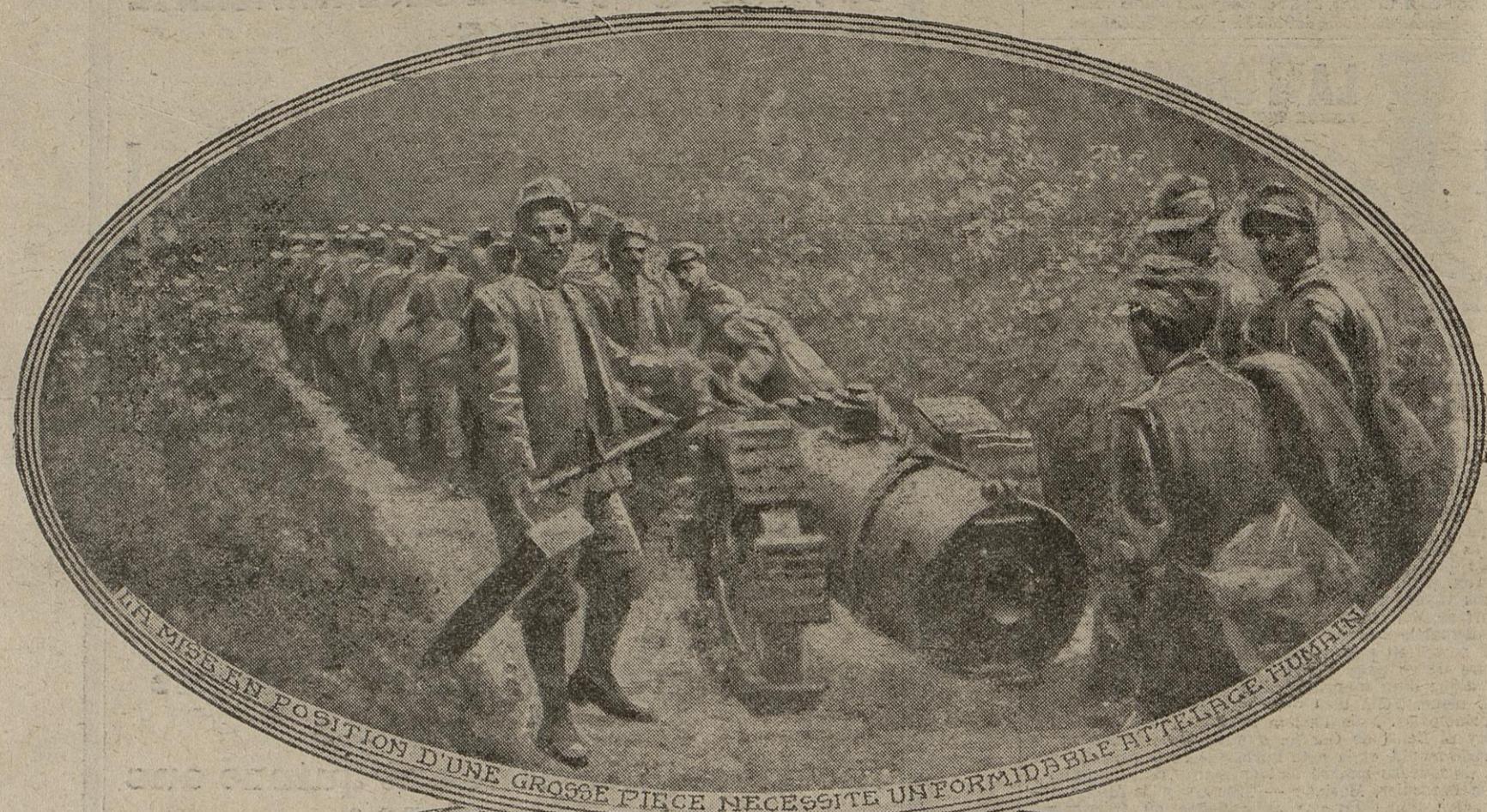
Deux arrêts autorisés en cours de route, au gré des voyageurs, tant à l'aller qu'au retour.

Prix de Paris à Nice : 1^e cl., 182 fr. 60 ; 2^e cl., 131 fr. 50.

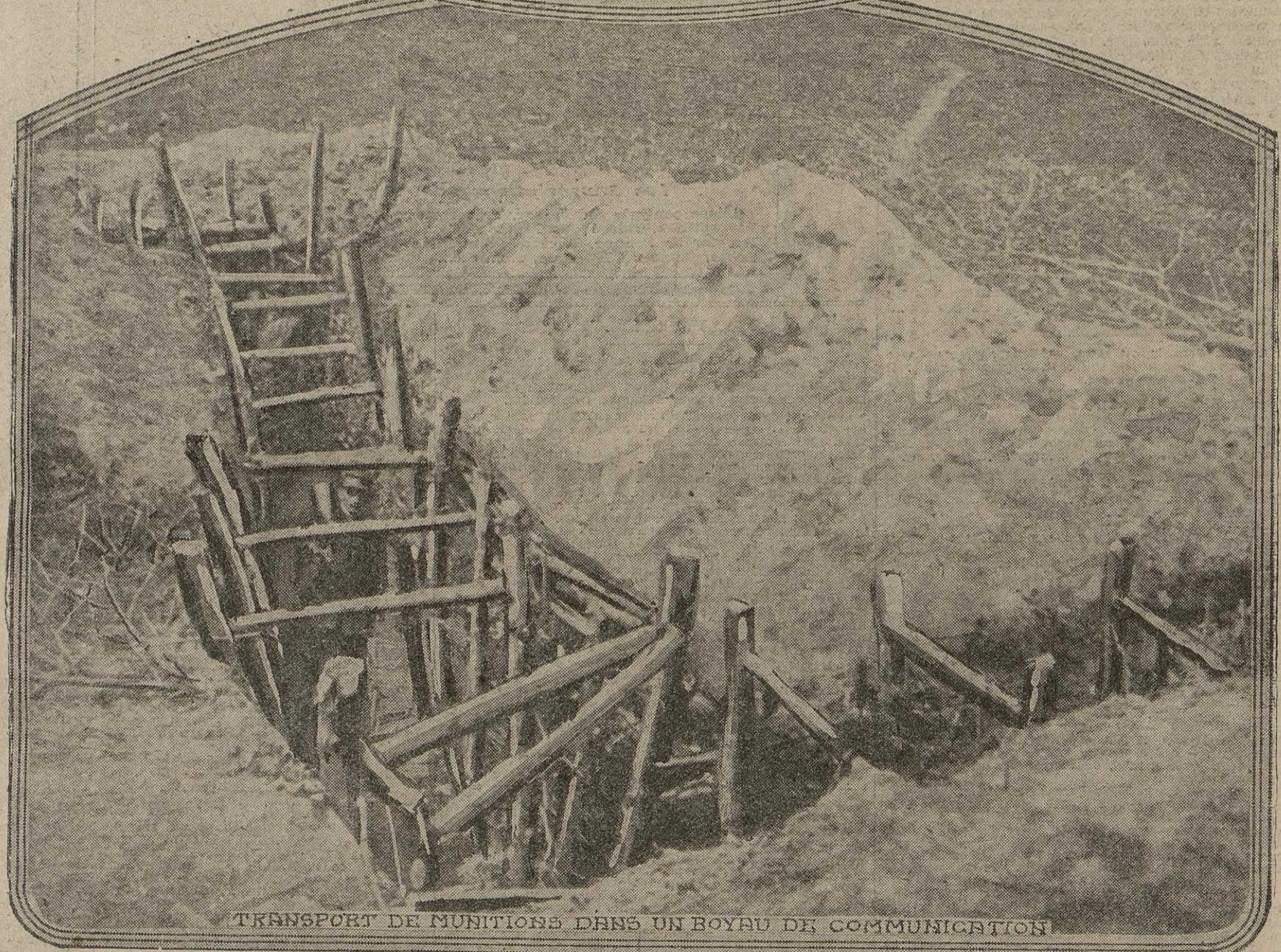
Le gérant : VICTOR LAUVERGNAUT.

Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volumard.

Sur le front italien. — Les perfidies de la montagne



LA MISE EN POSITION D'UNE GROSSE PIÈCE NECESSITE UNE FORMIDABLE ATTELAGE HUMAIN



TRANSPORT DE MUNITIONS DANS UN BOUH DE COMMUNICATION

Les soldats italiens rencontrent souvent de grandes difficultés à tracer leurs réseaux de tranchées en montagne. Il advient, en effet, qu'ils ont à fouiller des terres friables où les glissements sont toujours à redouter et qu'il faut « boiser » avec des étais et des parements solides. Ces obstacles naturels ne découragent pas les soldats montagnards, qui dédaignent également les fortes pentes où ils réussissent toujours à hisser leurs plus lourdes pièces d'artillerie.